

Janvier | Février | Mars 2022

Vivre à La Salvetat

Le magazine d'information de La Salvetat Saint-Gilles

Numéro
30



p.9

TEOMI

p.16

Fibre optique

p.17

Ligne bus 121

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire et des décisions gouvernementales.

JANVIER

Samedi 8

REPAS DES AINÉS
Espace Boris Vian

Proposé par le Club de l'Amitié

Samedi 22

MAXI LOTO
Espace Boris Vian

Proposé par l'association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales

Dimanche 30

THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

PAGE FACEBOOK

Retrouvez tous les événements à venir de notre Commune sur la page facebook
www.facebook.com/lasalvetat31



ÉPICERIE

TERRA NOSTRA

19 Ter avenue du Château d'Eau

09 85 13 72 06

contact.terranostra31@gmail.com

GRAPHOÉDUCATRICE

Larissa LE BIHAN

2 impasse des Cèdres

31880 La Salvetat Saint-Gilles

06 30 81 51 37

MANDATAIRE

CONSEILLER IMMOBILIER

Laurica GRUENAI

108 bis avenue du Château d'Eau

31880 La Salvetat Saint-Gilles

06 33 43 02 16

laurica.gruenais@lgm-immobilier.fr

www.lgm-immobilier.fr

PSYCHO-SOMATOTHEPEUTE

Angéline TESTA-LUGARO

5 rue de Taure

31880 La Salvetat Saint-Gilles

06 60 99 02 39

john-paul31@hotmail.fr

www.facebook.com/angelapsysoma/

SOCIO-ESTHÉTICIENNE

Laetitia PATTI

15 rue Charles Trenet

31880 La Salvetat Saint-Gilles

06 35 41 78 59

la.parenthese.revee@gmail.com

<https://laparentheserevee.wixsite.com/laparentheserevee>

FÉVRIER

Vendredi 4

LOTO DES ÉCOLES

Espace Boris Vian, 18h

Proposé par l'association des parents d'élèves MC²

Samedi 5

LOTO

Espace Boris Vian

Proposé par le RCSP

Dimanche 13

THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Vendredi 18

SOIRÉE COUNTRY

Espace Boris Vian, 21h

Proposée par la MJC Le Caméléon

Samedi 19

REPAS SPECTACLE

Espace Boris Vian, 19h

Proposé par le Comité des Festivités

Samedi 26 et dimanche 27

COMPÉTITION D'AÉROMODÉLISME

Pour une sélection

en équipe de France

Gymnase de l'Apouticayre,

samedi de 14h à 18h,

dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h

Proposée par l'association

d'Aéromodélisme

MARS

Samedi 5

LOTO

Espace Boris Vian

Proposé par le RCSP

Samedi 12

JOURNÉE DES FEMMES

Animations diverses

Espace Boris Vian

Proposée par la Municipalité

Dimanche 13

SOIRÉE DANSANTE

Espace Boris Vian

Proposée par l'association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales

Samedi 19

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Parvis de la Mairie, 11h15

Proposée par la Municipalité

Samedi 19 et dimanche 20

EXPOSITION DE PEINTURES

Espace Boris Vian

Proposée par l'association Traits et Couleurs

Samedi 26

CARNAVAL

Proposé par la Municipalité

Dimanche 27

THÉ DANSANT

Espace Boris Vian, 14h30

Proposé par le Club de l'Amitié

Les citations à retenir

Sans l'école publique, gratuite et obligatoire, je n'aurais sans doute pas fait grand-chose de ma vie.

Thomas Pesquet

Personne ne naît en haïssant une autre personne à cause de la couleur de sa peau, ou de ses origines, ou de sa religion. Les gens doivent apprendre à haïr, et s'ils peuvent apprendre à haïr, ils peuvent apprendre à aimer car l'amour jaillit plus naturellement du cœur humain que son opposé.

Nelson Mandela

Être différent n'est ni une bonne ni une mauvaise chose. Cela signifie simplement que vous êtes suffisamment courageux pour être vous-même.

Albert Camus



Directeur de publication : M. François ARDERIU. Comité de rédaction : Elsa FERREIRA, Marie-France SALAS et les membres de la Commission Communication : Joël BAROIS, Franck COURADETTE, Monique GAMBLIN, Alain LUMEAU, Léa DRAGNE, Monique FALIERES. Crédits photos : Mairie de La Salvetat Saint-Gilles, www.fotolia.com
Création/Impression : Microsophia - Parution : Décembre 2021



VIE MUNICIPALE

- 4 Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux
- 8 Élections 2022
- 9 TEOMI



VIE LOCALE/CADRE DE VIE

- 10 Le marché de plein vent
Association la Guinguette du Château
- 11 Les Médiévales / Journées du patrimoine du 17 au 19 septembre 2021
- 12 La visite du Château Raymond IV !
- 13 Une journée bruyante
Halloween Party
Le livre « La Salvetat Château Raymond IV »
- 14 Le Marché Artisanal de Noël 20 et 21 novembre 2021
Le Noël des enfants / 11 décembre 2021
- 15 Centre d'animation de la vie sociale « Frédéric Chopin »
Coup de projecteur sur des bénévoles



TERRITOIRES, PROJETS ET PATRIMOINE

- 16 Fibre optique
- 17 Ligne bus 121
Influenza aviaire
- 18 Les platanes
- 19 Travaux



SORTIR & BOUGER

- 20 Premier anniversaire du Secours Populaire Français
Le club de l'amitié de la Salvetat Saint-Gilles
- 21 Centre d'Animation Jeunesse
- 22 Association des parents d'élèves des écoles Marie Curie & Condorcet (MC2)
Quelques nouvelles de la bibliothèque George SAND
- 23 Recyclons avec l'association P.E.LU.CHE
- 24 MJC Le Caméléon
Cinéma ÉCRAN7
- 25 Le Cyclo Salvétain
Gym Arts Martiaux Salvétain
- 26 Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles
Lotos de notre club RCSP XV
- 27 Taekwondo
L'association La Voie du Yoga vous invite à... méditer sur le souffle
- 28 Voyageurs Salvétains
- 29 Loisirs Rencontres Réflexions
Traits & Couleurs
- 30 Le Souvenir Français
Paroisse de la Salvetat-Saint-Gilles



TRIBUNE LIBRE

- 31 Expression Libre



Chers concitoyens,

Suivant la date de distribution de ce magazine, les fêtes de fin d'année seront, pour certains, encore devant vous et, pour les autres, elles resteront un joyeux souvenir de moments partagés, le plus souvent en famille.

Dans ces conditions, permettez-moi de vous souhaiter, au nom du Conseil Municipal et des services de notre ville, de passer de très agréables fêtes de fin d'année, et dans tous les cas, de vous transmettre nos vœux les plus chaleureux pour que cette nouvelle année 2022 soit la meilleure possible.

Comme l'an passé, la crise sanitaire perdure et continue de bouleverser notre quotidien et nos relations sociales. Trouver une issue rapide à cette situation et pouvoir reprendre une vie « normale » resteront, sans aucun doute, nos vœux les plus chers.

Heureusement, nous avons appris à vivre « avec précaution » et les efforts que nous faisons ont permis à la municipalité et au tissu associatif de reprendre leurs activités, certes quelque peu dégradées. Cependant, pour le plus grand nombre, toutes les manifestations qui sont organisées apportent de la convivialité et mettent un terme à l'isolement. Un grand merci à tous les bénévoles associatifs pour leur engagement et leur esprit de solidarité, au bénéfice du « bien-vivre » dans notre commune.

Côté projets pour 2022, même si, à l'heure où ces lignes sont écrites, le détail n'est pas communicable, soyez assurés que nous continuerons de vous proposer de nouveaux services et équipements, visant à vous offrir le meilleur « service public » possible. Nous reviendrons vers vous en début d'année pour vous détailler tout cela, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux aux acteurs économiques et associatifs, qui devrait avoir lieu, si la situation sanitaire le permet, le lundi 10 janvier à 19h à l'espace Boris Vian.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite une très belle année 2022.
Bonne lecture, et continuez de prendre soin de vous et de vos proches.

Votre Maire
François ARDERIU

Evènements municipaux prévus en 2022

MARS 2022

- 12.03 Journée des Femmes
- 19.03 Commémoration
- 26.03 Carnaval

AVRIL 2022

- 10.04 1^{er} tour de l'élection présidentielle
- 17.04 Chasse aux œufs
- 22.04 La Salvetat en scène : Cultures urbaines
- 24.04 2nd tour de l'élection présidentielle

MAI 2022

- 08.05 Commémoration
- 27.05 Commémoration
- 28.05 La Salvetat en scène : Tremplin musical

JUIN 2022

- 04.06 La Salvetat en scène : Cinéma plein air
- 12.06 1^{er} tour des élections législatives
- 19.06 2nd tour des élections législatives
- 21.06 Fête de la musique

JUILLET 2022

- 8-9-10.07 Festival La Salvetat en scène
- 13.07 au 24.09 Guinguette du Château
- 14.07 Commémorations

AOÛT 2022

- 26-27-28.08 Fête locale
- 28.08 Commémoration

SEPTEMBRE 2022

- 10.09 Forum des associations
- 16-17-18.09 Médiévales

OCTOBRE 2022

- 08.10 La Salvetat en scène : Spectacle vivant
- 31.10 Halloween Party

NOVEMBRE 2022

- 19-20.11 Marché de Noël

DÉCEMBRE 2022

- 10.12 Noël des enfants



LES CONSEILS MUNICIPAUX SE TIENNENT EN TOTAL RESPECT DES RÈGLEMENTS SANITAIRES

Extraits des comptes-rendus des Conseils Municipaux

CM du 21 juillet 2021

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

15-2021 du 19 mai :

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration énergétique de la salle Boris Vian – Marché 2021 PS 003 – Mr GUILLEMAIN Patrick, Architecte DPLG.

Montant total de 14 672 € HT soit 17 606,40 € TTC.

17-2021 du 27 mai :

Offre de prêt avec La Banque Postale.

Les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Montant	400 000,00 €
Taux fixe	1,22 %
Taux effectif global	1,24 % par an
Durée	20 ans
Périodicité	trimestrielle
Mode d'amortissement	constant
Commission d'engagement	0,20 % du montant du contrat de prêt
Remboursement anticipé	Possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

19-2021 du 11 juin :

Extension du columbarium du cimetière des Capitouls – Marché 2021 T 004 - SAS GRANIMOND

Montant total de 25 573,99 € HT soit 30 688,79 € TTC.

Le contrat débutera à compter de sa notification. La réception des travaux est prévue au cours du 4^{ème} trimestre 2021.

2. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2 AU BP 2021



Il est présenté la décision modificative budgétaire numéro deux du budget principal de la Ville, dont les balances s'équilibrent ainsi :

DÉPENSES INVESTISSEMENT			RECETTES INVESTISSEMENT		
041/2313	Constructions	22 544,00	041/238	Avances et acomptes versés	22 544,00
21/2188	Autres immobilisations corp.	- 71 815,00			
20/204158	Autres groupements	71 815,00			
		22 544,00			22 544,00

Adopté à l'unanimité

3. TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS

BÂTIES : FIXATION DE L'EXONÉRATION

DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION



La réforme de la taxe d'habitation mise en œuvre par la loi n°2019-1479 du 28 décembre 2019 modifiée de finances pour 2020 s'accompagne d'une réforme du financement des collectivités territoriales et notamment du transfert aux communes, à compter de 2021, de la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçue jusqu'alors par le département.

Afin de neutraliser les effets de ce transfert pour les contribuables, des mesures correctives sont prévues pour l'exonération des constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction des locaux d'habitation.

Pour ces immeubles à usage d'habitation, l'exonération temporaire de deux ans est maintenue en totalité, sauf délibération contraire des communes.

Ainsi, la commune peut, par une délibération prise dans les conditions prévues à l'article 1639 A bis du Code Général des Impôts (CGI), et pour la part qui lui revient, limiter en 2022 l'exonération de TFPB communale prévue au 1^{er} alinéa du I de l'article 1383 du CGI (entre 40 % et 90 % de la base imposable) et ce pour les logements achevés après le 1^{er} janvier 2021.

Par exception, si des locaux sont en cours d'exonérations en 2021 selon la précédente rédaction de l'article 1383 du CGI, cette exonération sera maintenue pour l'année 2021.

Il est précisé que la délibération peut toutefois limiter cette exonération uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'Etat prévus aux articles L 301-1 à L 301-6 du Code de la construction et de l'habitation ou de prêts conventionnés visés à l'article R 331-63 du même code.

Compte tenu de la proportion que représente le transfert du taux départemental de foncier bâti au sein du nouveau taux communal de référence du foncier bâti communal, Mr le Maire propose de fixer cette exonération de deux ans à 40 % en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

Adopté à l'unanimité



4. ACQUISITION ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES PARCELLES AR 160 ET AR 168 (209 m²) SITUÉES AVENUE DU GRAND BOIS

La commune souhaite acquérir les parcelles AR 160 d'une superficie de 11430 m² et AR 168 pour une superficie prélevée de 209 m² situées avenue du Grand Bois.

Les propriétaires ont donné leur accord par courrier le 1^{er} juin 2021 pour une cession d'un montant de 40.005 € pour la parcelle AR 160 et 9.405 € pour la parcelle prélevée AR 168, soit un montant total de 49.410 €.

La commune prend en charge les frais de notaire liés à cette transaction.

Adopté à l'unanimité

5. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION 2021-33

Par délibération n°2021-33 du 19 mai 2021, le conseil municipal a élu un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de la CLECT.

La CLECT a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes membres et l'intercommunalité. Bien qu'elle ne définisse pas les attributions de compensation, tâche qui revient aux exécutifs locaux (conseils communautaires et municipaux), la CLECT contribue à garantir l'équité financière entre les communes et la communauté en apportant la transparence et neutralité des données financières.

Il convient de redélibérer pour élire de nouveaux représentants.

Il est proposé d'élire :

Représentant titulaire : Mr François ARDERIU

Représentant suppléant : Mr Joël BAROIS

Adopté à l'unanimité

CM du 20 octobre 2021

1. DÉCISIONS MUNICIPALES

21-2021 du 5 août :

Mission de coordination SPS et de contrôle technique pour accompagner la réalisation des travaux d'amélioration énergétique de la salle des fêtes de l'Espace Boris Vian – Marché 2021 PS 011 – SAS BUREAU VERITAS CONSTRUCTION ET SAS BUREAU ALPES CONTROLES.

Montants des honoraires :

MISSIONS	PRIX HT	PRIX TTC
Coordination SPS	1 890,00 €	2 268,00 €
Contrôle Technique	3 250,00 €	3 900,00 €
TOTAL DU MARCHÉ	5 140,00 €	6 168,00 €

22-2021 du 31 août :

Renouvellement de la convention de mise en fourrière des véhicules avec la SARL Garage du Casque.

La convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2022.

Elle est conclue pour une durée d'un an, renouvelable 3 années à compter de la date d'effet.

27-2021 du 14 septembre :

Convention de gestion de la ludothèque « Jeux dé en Bulle » entre la commune de La Salvétat St-Gilles et Léo Lagrange pour la période du 1^{er} septembre 2021 au 31 décembre 2021.

En contre partie du service rendu, la commune versera la somme de 17 740,78 € à Léo Lagrange.

Les factures seront établies à compter du mois d'octobre, le 1^{er} de chaque mois sur la base d'un quart du montant total soit 4 435,20 €.

28-2021 du 21 septembre :

Capture et prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique, transport des animaux vers le lieu de dépôt légal, ramassage des cadavres d'animaux et gestion de la fourrière animale – Marché 2021 PS 009 – SACPA.

29-2021 du 21 septembre :

Révision des prix unitaires des repas de la restauration scolaire – Marché 2019PS003 – COMPASS GROUP FRANCE

Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2021 :

MAIRIE DE LA SALVÉTAT ST GILLES				
	Ancien prix	Taux de revalorisation	Nouveau prix HT	Nouveau prix TTC
Repas maternelle	2,295	1,16 %	2,321	2,449
Repas élémentaires	2,606	1,16 %	2,636	2,781
Repas adultes	2,948	1,16 %	2,985	3,146
Repas animateurs CLAE et CLSH	2,740	1,16 %	2,772	2,925
Repas animateurs CLAE et CLSH COVID	4,555	1,16 %	4,607	4,861
Repas portage	4,555	1,16 %	4,607	4,861
6/9 mois	1,934	1,16 %	1,957	2,064
Caramel 10/18 mois	2,036	1,16 %	2,060	2,173
Caramel + 18 mois	2,189	1,16 %	2,214	2,336
Chapichapo 10/18 mois	2,036	1,16 %	2,060	2,173
Chapichapo + 18 mois	2,189	1,16 %	2,214	2,336
Anti diarrhéique	1,934	1,16 %	1,957	2,064
LÉO LAGRANGE				
Repas	3,178	1,16 %	3,215	3,392
CCAS LA SALVÉTAT ST GILLES				
Repas personnes âgées + repas seniors	4,555	1,16 %	4,607	4,861



31-2021 du 8 octobre :

Avenant n°3 -période initiale- au marché n°2016-PS-009 relatif à la gestion et à l'organisation des ALAE et ALSH – LEO LAGRANGE.
(Nouveau budget pour l'année 2020-2021)

Montant initial du marché	639 163,75 € TTC
Montant du marché suite avenant 1	770 683,38 € TTC
Montant du marché suite avenant 2	789 455,08 € TTC
Montant de l'avenant n°3	2 095,10 € TTC
% d'écart introduit par l'avenant 2	0.27 %
Montant total du nouveau marché	791 550,18 € TTC

2. DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°3 AU BP 2021



Il est présenté la décision modificative budgétaire numéro deux du budget principal de la Ville, dont les balances s'équilibrent ainsi :

COMPTES	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
022 Dépenses imprévues	- 98.722.00	
023 Virement à la section investissement	+ 58.722.00	
012/64131 Rémunérations pers NT	+ 40.000.00	
INVESTISSEMENT		
021 Virement de la section de fonctionnement		+ 58.722.00
23/2313 Travaux constructions	- 58.722.00	
13/1312 Subv. invest. amort. Région	100.000.00	
13/1322 Subv. invest. non amort. Région		100.000.00

Adopté à l'unanimité

3. CORRECTION D'AMORTISSEMENT SUR EXERCICE CLOS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE

La trésorerie de Colomiers a constaté un sur amortissement en 2020 sur le compte 13911.

Le conseil de normalisation des comptes publics (CNoCP), dans son avis n°2012-05 du 18 octobre 2012 part du principe qu'une erreur corrigée de manière rétrospective ne doit pas figurer dans le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte. La correction doit être neutre sur le résultat de l'exercice.

Par ailleurs, le chapitre du tome II de l'instruction codificatrice M14 relatif aux corrections d'erreurs prévoit que les corrections des amortissements doivent être constatées par opération d'ordre non budgétaire.

Par conséquent, la régularisation sur exercice clos d'un sur amortissement de subvention passe par schéma libre : Débit 1068-Crédit 13911 sous réserve d'un solde créditeur suffisant au compte 1068 et à l'appui d'une délibération de l'assemblée précisant les subventions concernées par ces amortissements, la durée, les montants à corriger, les comptes utilisés.

La commune de La SALVETAT SAINT GILLES, en 2020, a émis un mandat (n° 1064) au compte 13911 d'un montant de 1 104,29 € correspondant à la subvention RD2000044.

Or, il ne restait plus que 619,44 € à amortir. Il reste donc à corriger la somme de 484,85 €.

Adopté à l'unanimité

4. INSTAURATION D'UNE REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES



La commune de La Salvétat St-Gilles s'est associée à la lutte engagée par l'Etat pour la réduction du gaz à effet de serre et s'est fixé pour but de favoriser le développement des énergies renouvelables sur le territoire communal.

La commune est propriétaire des parcelles AO 88 et 90 situées chemin de Payremiou sur lesquelles elle projette de faire installer et exploitées des centrales photovoltaïques.

La durée de l'occupation sera de 30 ans.

Un avis d'appel à manifestations d'intérêt a été déposé le 26 juillet 2021.

Une convention définissant les modalités d'occupation sera signée entre la commune et l'occupant.

Il convient néanmoins de fixer le montant de la redevance d'occupation du domaine public.

Mr le Maire propose de la fixer à 0,80 € par m² et par an soit un montant estimé pour le projet initial d'environ 1 800,00 €/an.

Adopté à l'unanimité

5. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE L'ÉTAT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF FRANCE RELANCE POUR LA CRÉATION DES JARDINS FAMILIAUX

Le projet de création des jardins familiaux peut bénéficier d'une subvention de l'Etat dans le cadre du dispositif France Relance.

Le plan de relance prévoit ainsi une mesure pour le développement des jardins partagés et collectifs.

Le montant du projet a été évalué comme suit :

PROJET : Création des jardins partagés et collectifs	MONTANT HT	MONTANT TTC
TOTAL DÉPENSES	328 279,00 €	393 935,00 €
Aides France Relance 50 %	164 139,50 €	196 967,40 €
Autofinancement	164 139,50 €	196 967,40 €
TOTAL RECETTES	328 279,00 €	393 935,00 €

Adopté à l'unanimité

6. CRÉATION DE POSTES SERVICE CIVIQUE

Il est proposé au conseil municipal de créer trois postes service civique pour 24 h hebdomadaires pour les services Culture et Patrimoine.

Adopté à l'unanimité



7. CRÉATION DE CONTRATS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

À partir de janvier 2018, les contrats aidés ont été remplacés par les contrats Parcours Emploi Compétences.

La mise en œuvre des Parcours Emploi Compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement :

- un emploi permettant de développer des compétences transférables,
- un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi.

L'objectif principal de ces contrats est l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Dans le cadre du Parcours Emploi Compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du Préfet de région.

Ces créations concernent 5 postes dont 2 au Centre Technique Municipal et 3 au service scolaire à compter du 1^{er} octobre 2021 pour une durée de 9 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois.

Adopté à l'unanimité

8. CRÉATION DE CONTRATS EN APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé par lequel l'employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en centre de formation d'apprentis ou section d'apprentissage (article L. 6221-1 du code du travail). L'apprenti s'oblige, en retour, en vue de sa formation, à travailler pour cet employeur, pendant la durée du contrat, et à suivre cette formation.

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration. Cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre.

La rémunération est versée à l'apprenti en tenant compte de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation qu'il poursuit.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui.

Mr le Maire propose de recruter deux apprentis pour les services CTM et crèches dont la durée du contrat peut varier entre 6 mois et trois ans maximum.

La durée hebdomadaire de service est de 35 h.

Deux maîtres d'apprentissage seront désignés. Il s'agit nécessairement d'agents de la collectivité qui disposent de diplômes ou de l'expérience dans le domaine professionnel dans lequel l'apprenti suit sa formation.

Adopté à l'unanimité

9. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION GRACIEUSE D'UN BIEN IMMOBILIER SITUÉ 5 AVENUE DU CHATEAU D'EAU ENTRE L'EPFL DU GRAND TOULOUSE ET LA COMMUNE

L'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) du Grand Toulouse a acquis le 1 juin 2021, pour le compte de la commune de La Salvetat Saint-Gilles, une maison R+1 située au 5 avenue du Château d'Eau, comprenant une partie à usage d'habitation et une partie à usage commercial.

La commune a sollicité l'EPFL pour qu'il mette à sa disposition la partie à usage d'habitation pour répondre à ses besoins de bureaux administratifs.

Par conséquent, il convient d'établir une convention entre les deux parties afin de définir les modalités de cette mise à disposition.



Adopté à l'unanimité

10. APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT RELATIF À L'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES POUR LA COMPÉTENCE PLANIFICATION

Par délibération du 29 avril 2021, le conseil communautaire de la CCST a créé la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission a pour rôle principal de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes membres et EPCI.

À la suite du transfert de la compétence planification, une évaluation des charges transférées a été faite et approuvée le 16 septembre dernier par la CLECT.

Conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le Président de la CLECT a transmis ce rapport aux communes de la CCST.

À la suite de cette transmission, chaque conseil municipal dispose d'un délai maximum de trois mois pour approuver ce rapport.

Adopté à l'unanimité

**Vous retrouverez
l'ensemble
des conseils municipaux
sur le site de la Mairie
www.lasalvetat31.fr**



Élections 2022



Votre inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle, et vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives.

Vous avez le choix entre deux possibilités :

- Vous présenter muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, au nom de la personne à inscrire à la Mairie.
- Faire la demande en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Les citoyens de l'Union européenne peuvent demander leur inscription sur la liste électorale complémentaire avant le 4 mars 2022 en :

- Se présenter munis d'un document d'identité en cours de validité prouvant la nationalité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, au nom de la personne à inscrire, prouvant l'attache avec la circonscription du bureau de vote à la Mairie, au service des élections.
- Faire la demande en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Les jeunes qui ont atteint ou atteindront l'âge de 18 ans au 1^{er} tour ou à l'entre-deux tours des scrutins sont invités à s'assurer, auprès du service des Elections, que leur inscription d'office a bien été prise en compte.

La carte d'électeur

Pour voter, vous devez présenter votre carte d'électeur accompagnée d'une pièce d'identité en cours de validité. L'année 2022 étant une année de refonte électorale, vous recevrez votre nouvelle carte avant le 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

N'hésitez pas à vérifier le numéro de votre bureau de vote sur votre carte d'électeur. Vous pouvez également vérifier dans quel bureau de vote vous allez voter en consultant le plan sur le site de la Mairie.

Dans le cas où vous n'auriez pas reçu votre carte d'électeur avant un scrutin, nous vous invitons à vous rapprocher du service Elections de la mairie pour la récupérer. Les cartes d'électeur seront, sinon, disponibles dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Le vote par procuration

Depuis le 6 avril 2021, il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr.

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. « Maprocuration » permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur « Maprocuration » sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

L'ensemble des informations relatives à cette télé-procédure sont disponibles sur la Foire aux questions du site maprocuration.gouv.fr

Pour établir une procuration papier

- Vous devez vous présenter dans un commissariat de police ou une gendarmerie (gendarmerie de Plaisance du Touch - Tél : 05 62 48 10 23) pour remplir la demande de procuration (document Cerfa n°14952*01).
- Vous devez vous munir d'un justificatif d'identité admis pour voter (carte d'identité, passeport ou permis de conduire) ainsi que des nom, prénom, date de naissance et adresse de votre mandataire.
- La demande de procuration peut aussi être téléchargée sur le site www.service-public.fr (Cerfa 1495*02) puis complétée, avant d'être amenée au commissariat.

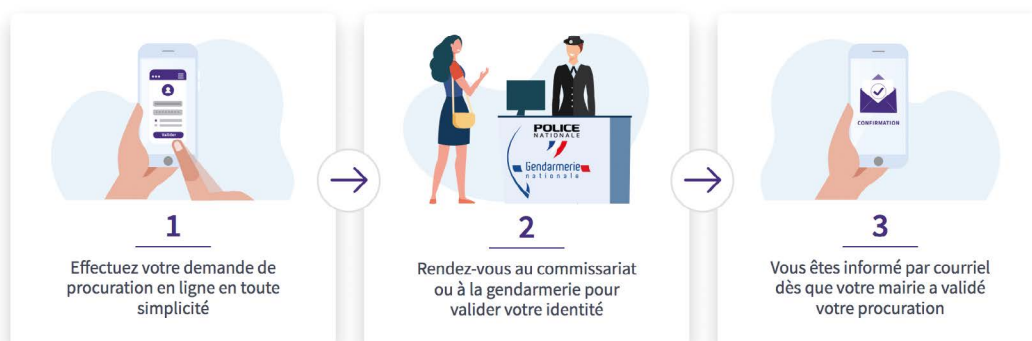
Important :

- Vous devez informer vous-même votre mandataire. Ce dernier ne recevra pas de document ou de notification. Il lui suffira ensuite de se rendre à votre bureau de vote avec sa propre pièce d'identité pour voter en votre nom.
- **Penser à anticiper votre demande** pour que cette dernière soit prise en compte à temps, en fonction des éventuels délais de traitement de la procuration et d'acheminement de cette dernière en mairie (délais postaux, etc.). Même si la demande est possible jusqu'à la veille du scrutin, **il est recommandé de faire sa demande au plus tard le mercredi précédent le dimanche du scrutin.**

À noter :

- Les procurations peuvent être établies tout au long de l'année.
- Cette démarche peut également être effectuée auprès d'une Ambassade de France à l'étranger.

CONTACT :
Service Elections
elections@lasalvetat31.com
 05.62.13.24.04





TEOMI

Ensemble, réduisons nos déchets et maîtrisons le coût du service public.

La Communauté de Communes de la Save au Touch (CCST) adopte le principe d'une **Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères Incitative (TEOMI)** qui entrera en vigueur le **1^{er} janvier 2023**.

La TEOMI est la révision de la TEOM, déjà présente sur la fiche d'impôts fonciers de chacun. Actuellement, la TEOM est calculée uniquement en fonction de la valeur locative du logement. Demain, la TEOMI sera calculée à la fois sur cette valeur locative mais aussi sur le nombre de levées du bac à ordures ménagères. Ce dispositif vise, d'une part, à responsabiliser les usagers face à leur production de déchets, mais aussi à maîtriser l'inévitable augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets à venir.

Déjà mis en place dans d'autres collectivités, les effets vertueux de la TEOMI sont incontestables. Pour les usagers, ce mode de financement, équitable et transparent, permet d'être acteur de sa facture.

La mise en place se fera en douceur, selon le calendrier prévu ci-dessous. Elle démarrera par une enquête en porte-à-porte afin de vérifier l'adresse et le nom affecté à chaque contenant, de répondre à vos interrogations et de pucer les bacs.

Dans ce même objectif de réduction de nos déchets, la CCST modifie la collecte des végétaux.

À compter du **4 avril 2022**, ce service en porte-à-porte, disponible seulement sur 3 communes, sera facturé **100 € par an** pour les usagers souhaitant le conserver, à raison d'une collecte toutes les deux semaines, de mars à octobre.

Consciente de ce changement d'habitude, la CCST propose des solutions alternatives gratuites, ainsi que des solutions payantes en porte-à-porte.

Service communication de la CCST

Je réduis mes déchets,
je préserve la planète



Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations concernant la TEOMI et la collecte des déchets végétaux sur le site web www.save-touch.org ou écrire à teomi@save-touch.org

Comment ça fonctionne ?



1

Une puce ou un lecteur de badge permet d'identifier l'utilisateur



2

Enregistrement des données lors de chaque présentation à la collectivité



3

Transmission des données à la collectivité



4

Calcul de la tarification incitative

Quel calendrier ?

Communication, enquête et réunion publique



FIN 2021

Poursuite et fin de l'enquête
Adaptation des bacs de collecte



1^{ER} SEMESTRE 2022

Phase de test des dispositifs
Présentation d'une simulation individuelle de la TEOMI



2^E SEMESTRE 2022

Entrée en vigueur de la TEOMI



1^{ER} JANVIER 2023



Le marché de plein vent

Déplacement sur la place Jean Jaurès.

Suite à la baisse continue de la fréquentation du marché de plein vent de La Salvétat Saint-Gilles, qui se tenait habituellement place Jean Ferrat (devant la salle Boris Vian) tous les vendredis matin de 7h30 à 12h30, et sur demande des commerçants, nous avons déplacé le marché sur la **place Jean Jaurès**, aux mêmes horaires (**le vendredi matin de 7h30 à 12h30**). La place Jean Jaurès se situe devant l'entrée du parc du château.

Nous espérons que cela permettra de dynamiser le marché de plein vent, tout en apportant aux « **commerçants sédentaires de notre ville** » un certain nombre de clients potentiels en plus.



Cette place étant beaucoup moins grande que la place Jean Ferrat, il est demandé, à la population, de ne pas stationner durablement sur le parking restant.

Les personnes, en covoiturage ou en déplacement avec les divers bus, sont appe-

lées à **ne pas stationner** à cet endroit le **vendredi matin**, afin de fluidifier la circulation et permettre, à tous, d'accéder facilement à ce lieu (la place Jean Ferrat est à peu de distance). Bien sûr, tous les premiers vendredis de chaque mois, retrouvez le stand « la mairie à votre écoute ».

Association la Guinguette du Château

L'Association « La Guinguette du Château » a été créée le 16 mai 2021, sous l'impulsion de l'équipe municipale.



Lors de L'assemblée générale constitutive, le bureau a été élu :

Présidente : Mme Kaltouma TIAR
Secrétaire : Madame Patricia PATTI
Trésorier : Monsieur Clément GADAL

Le but de cette association est d'animer et de promouvoir le site du Château, comme un nouvel espace public, durant la période estivale.

Des plateaux tapas, pizzas, hamburgers et paninis vous ont été proposés en toute convivialité, dès le 13 juillet, soirée d'ouverture, animée par l'orchestre Mad.



Lors de la soirée des années 80, victime de notre succès, nous avons atteint un pic d'environ 500 visiteurs. Nous prions toutes les personnes qui n'ont pu être contentées de nous excuser des désagréments occasionnés. Une réflexion sur cette affluence nous a permis de mettre en place une autre organisation qui, nous l'espérons, satisfera tout le monde.

Sur toute la saison, nous vous avons préparé près de 3 000 repas. Tout cela n'aurait pu être fait sans l'aide de nos fidèles bénévoles qui ont œuvré dans une ambiance familiale mêlant rires et bonne humeur. Comme prévu dans nos statuts, les bénéfices réalisés seront reversés pour la restauration du château. Nous vous en ferons part dans une future publication. Nous vous donnons rendez-vous, courant Juin 2022, pour une nouvelle saison qui, nous l'espérons tous, vous réservera d'agréables surprises.

Comme précisé plus haut, cette Guinguette ne saurait exister sans la participation active des bénévoles.

Nous remercions tous ceux qui se sont investis, donnant de leur temps pour un soir, un week-end ou tout le long de la saison.

Vous êtes intéressés pour venir nous rejoindre ? Nous faire des remarques ou suggestions ?

Merci de nous contacter sur le mail suivant : **laguinguetteduchateau@gmail.com**, ou lors de notre Assemblée Générale qui aura lieu en salle annexe de Boris Vian le 18 Janvier 2022 à 18h30.

Le Bureau





Les Médiévales / Journées du patrimoine du 17 au 19 septembre 2021

Vif succès de nos fêtes médiévales qui ont rassemblé plus de 3000 personnes.

Gentes dames et damoiseaux salvetains, nous espérons que vous avez pu festoyer et apprécier ce beau week-end, malgré une météo capricieuse.

Les fêtes ont débuté le vendredi soir, sur le site de la « Guinguette du Château », en accueillant un super groupe de musiciens les « **Bee Groove** ».

Ces musiciens ont été très appréciés.

Comme promis, le samedi, flûtes, tambourin, cornemuse, violon, danseuses virevoltantes ont annoncé l'ouverture des festivités.

Les **troubadours** de la Compagnie de musique « Aragorn » ont accueilli les visiteurs avec leur douce et sereine musique des temps lointains.



Mais... Hélas, la météo capricieuse a fait des siennes ! Elle ne nous a pas permis de continuer la fête comme prévu.

La pluie ayant détrempé le terrain du parc, le spectacle équestre a été annulé par sécurité.

En fin d'après-midi, le soleil étant un peu revenu, les visiteurs courageux qui étaient restés à l'abri sur le site ont pu assister à la démonstration d'un **vol libre de rapaces**. Un jeune couple de fauconniers de « Vol en scène » a pu donner sa représentation en faisant évoluer chouette, faucon, buse, aigle. Ces oiseaux, toujours aussi mystérieux et fascinants, ont conquis les visiteurs.



Le **Forgeron** de « La Farga Catar », présent avec sa forge et sa belle coutellerie d'antan, a su captiver l'attention de beaucoup de curieux tout en répondant à leurs multiples questions.

Avec plusieurs tentes implantées sur le site, le **village médiéval**

« l'Epée de Gaston » est venu avec ses habitants à la rencontre des salvetains le temps du week-end. Parés de leurs costumes d'époques, leurs personnages, hauts en couleur, ont présenté, au public, la vie de campement de la petite seigneurie de Sire Gaspard : leur mode de vie, leurs

ateliers, vaisselle de noblesse et arts de la table, salle d'armes, jeux de plateaux médiévaux...



En soirée, le ciel clément a permis à la **troupe de cavalerie** « Les Crinières d'Evol », de produire leur spectacle équestre médiéval nocturne : un show enflammé où les flammes et les corps ont dansé. Le spectacle illuminé a été éblouissant et inoubliable.





Les Médiévales / Suite

Le dimanche, une très belle journée s'est annoncée avec le retour du soleil.

Tous les spectacles prévus ont pu être réalisés dans de bonnes conditions.

Pour le repas du midi, deux **paëllas géantes** ont commencé à embaumer le site de très bonne heure.

Irlan et **Stéphanie** sont venus spécialement pour nous, tout droit du Cap d'Agde, concocter ces 2 paëllas. Elles ont été cuisinées sur place avec des ingrédients frais.

Par amitié, ce couple de cuisiniers, généreux et amoureux de la cuisine gastronomique, nous a offert la prestation. À l'unanimité, les salvetains présents se sont bien régalez !



La troupe de cavalerie les « Crinières d'Evol » nous a encore ébloui, cette fois avec un spectacle exceptionnel intitulé « le Blond, la Brute et le Tostan », une très belle représentation d'un tournoi de chevalerie sous l'égide de comédiens et musiciens dans une mise en scène loufoque, ainsi qu'un spectacle de voltige cosaque dont les figures étaient étourdissantes.



L'équipe du **Blablabus**, présente sur le site avec des jeunes volontaires, a proposé ses jeux toujours autant prisés par les petits et les grands !

Monsieur **Guy Peyro**, « ancien » de notre commune, a honoré de sa présence le stand « La Salvétat Autrefois ». Nous le remercions chaleureusement.

La visite du Château Raymond IV !

Une longue file d'attente s'est formée sur le parvis du château !

Et oui, on ne peut pas finir cet article sans parler de la visite du château. En effet, de nombreuses personnes présentes ce week-end des journées du patrimoine, ont eu la chance d'entrer dans cette magnifique bâtisse qui reprend vie : la grande salle du rez-de-chaussée et la cour intérieure sécurisées et ouvertes au public, avec, pour guide, Monsieur le Maire, des adjoints et des élus.

Nous tenons à remercier Monsieur Philippe Guyot, Président de la CCST (Communauté de Communes de La Save au Touch) ainsi que ses agents.

Grâce au partenariat avec la CCST, nos fêtes médiévales ont été enrichies.

Également, nous sommes très reconnaissants à toutes les personnes qui ont œuvré, de près ou de loin, à l'installation et à l'organisation de nos festivités et leur adressons un grand merci !





Une journée bruyante

Le 12 octobre dernier, dans le cadre du festival La Salvetat en scène, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Condorcet ont pu découvrir la conférence pédagogique musicale « Une journée bruyante ».

Une journée bruyante met en scène deux artistes qui ont proposé aux élèves de vivre une journée ordinaire durant laquelle ils incarnent différents person-

nages. De la salle de bains aux transports en commun, en passant par la salle de classe, tous les bruits et sons du quotidien y sont décortiqués.

Le récit amène les élèves à se questionner ensemble sur les risques auditifs auxquels nous sommes exposés en appuyant sur l'importance de se protéger dès le plus jeune âge.

Œuvre atypique et pluridisciplinaire, associant le spectacle vivant, le concert live et la conférence musicale, le spectacle alterne des moments d'interprétation musicale, de projection vidéo, d'exposés et d'échanges avec le public.

Une expérience divertissante pour un message essentiel !



Halloween Party

Des bonbons ou un sort !

Le 31 octobre dernier, petits et grands avaient sorti leurs plus beaux déguisements pour jouer à se faire peur.

Dès leur arrivée, ils ont été accueillis par la sorcière et les créatures d'halloween.

Une chasse au trésor, un concours de déguisements, une battle (confrontation) de

grimaces, un parc de jeux de Jumpy's Party... tout était prévu pour passer un bon moment.

Les participants ont pu immortaliser cette soirée en profitant d'une borne photo mise à leur disposition.



Le livre « La Salvetat Château Raymond IV »

Le livre du château, ou comment retrouver l'histoire de ce château Raymond IV et de son frère, le château « Saint-Gilles » à Tripoli au Liban !

Une équipe, composée de salvetains et d'élus, a plongé dans les archives de notre commune.

Pour compléter ces archives, il a été fait appel à des « anciens » salvetains pour ajouter des anecdotes que vous retrouverez dans ce livre.

La Salvetat



Château

Raymond IV

En feuilletant les 96 pages, vous découvrirez, ou redécouvrirez, une grande partie de l'histoire du château :
- sa construction,
- sa vie au milieu de La Salvetat Saint-Gilles,
- ... le début de sa réhabilitation !

Le château Raymond IV, patrimoine de notre commune, retrouvera, d'ici quelques années, l'ensemble de sa bâtisse ... l'intérieur, l'extérieur ... sans oublier le parc qui l'entoure !

Ce livre est mis en vente à la Mairie au prix de 20 €.

Les fonds recueillis serviront, dans un proche avenir, à la restauration intérieure du château.



Le Marché Artisanal de Noël 20 et 21 novembre 2021

Après une année d'interruption due aux conditions sanitaires, quelle joie d'avoir pu relancer notre marché de Noël !



Une grande énergie et beaucoup d'imagination pour amener du renouveau, tant dans la déco que dans les créations de nos exposants. Cette année, le marché de Noël a fait peau neuve, avec une nouvelle formule qui s'est déroulée sur 2 jours.

Riches de créations et de nouveautés, il a remporté un franc succès. Pendant ces deux jours, 2 300 personnes sont venues découvrir les produits artisanaux. Beaucoup de nouveaux créateurs étaient présents.

Tous étaient fiers de nous montrer leurs nouvelles réalisations. Un vrai régal pour les yeux, riche en couleurs, en qualité, un travail artisanal fait avec amour et passion.

Heureux de tous se retrouver, il planait, sur ces 2 journées, un début d'atmosphère de Noël remplie de joie et de bonne humeur, qui ont drainé une belle et chaude ambiance dans les allées.

Merci aux équipes qui nous accompagnent, Secours Populaire, Atout Cœur, sécurité, sans oublier :

- l'équipe de bénévoles qui a mis sérieusement la main à la pâte pour les décorations de la scène et du hall,
- l'association de l'USSAC (anciennement la FNACA) qui nous a gentiment prêtée les décorations
- et, bien sûr, l'équipe du CTM, toujours présente à chacun de nos appels.

À l'année prochaine.

L'équipe du CCAS

Le Noël des enfants / 11 décembre 2021

Animations proposées par le CCAS

Quelle joie, pour nous, d'avoir pu organiser, à nouveau, cette belle fête pour les petits Salvétains.

En matinée, ils ont pu profiter de balades à dos d'ânes et de poneys, maquillages, Tattoo, caresser les animaux de la ferme, oh surprise ! Même faire du Sully...

L'après-midi, la salle des fêtes s'est très vite animée d'éclats de rire des enfants à la vue des mascottes, certains enfants un peu réticents quand même ! Mais lorsque les portes de la grande salle Boris Vian se sont ouvertes, ils ont vite accouru devant la scène, curieux, attendant que le rideau se lève, pour voir la représentation du spectacle musical « La forêt ensorcelée ».

La traditionnelle arrivée du Père Noël en a surpris plus d'un, surtout les plus jeunes.

Pour clôturer cette belle journée, les friandises étaient là, distribuées par les élus.

À l'an prochain !





Centre d'animation de la vie sociale « Frédéric Chopin »

Depuis novembre 2021, un conseiller numérique France Services est disponible tous les mardis sur inscription.

Vous avez besoin d'un coup de pouce pour apprendre à utiliser votre ordinateur portable, votre tablette ou votre smartphone ? Pascal LAMOTHE, conseiller numérique, est là pour vous aider, quel que soit votre niveau.

Il est présent tous les mardis :

- **le matin, sur rendez-vous individuel**, pour des démarches administratives numériques, des conseils et questions diverses...
- **l'après-midi, autour d'ateliers collectifs à thème** (créer une adresse mail, faire un tri dans ses dossiers, connaître les réseaux sociaux, les mises à jours, la sécurité et prévention des arnaques, ...).



Atelier collectif

Contact :

Centre d'animation de la vie sociale - rue Frédéric Chopin - 31880 La Salvétat St-Gilles
05.34.52.70.96 - centresocial.fchopin@save-touch.org

Coup de projecteur sur des bénévoles

On en parle beaucoup, dans les associations, et ils sont remerciés aux assemblées générales de fin d'année.

Beaucoup de gens ne se rendent pas compte du travail effectué par ces petites mains qui, si elles n'étaient pas là, bon nombre d'associations ne fonctionnerait pas.

L'occasion nous est donnée, par le biais de notre journal, d'en mettre, aujourd'hui, à l'honneur !

Ce sont nos « anciens » du **Tennis Club Salvétain** (nous n'écrivons pas nos « vieux » pour ne pas choquer nos lecteurs).

Ces « papys » se réunissent tous les mardis matin pour échanger quelques balles en faisant attention à ne pas se faire trop mal, et terminent la matinée sur un débriefing, en regardant les petits travaux, voire même les gros, qu'ils peuvent faire pour améliorer et maintenir le club, le plus agréable possible, pour l'accueil des adhérents.

La Municipalité remercie tous les bénévoles qui, à leur manière, tissent un réseau associatif et qui facilitent des échanges



humains entre les différents services de la commune et les acteurs sociaux.

Merci à nos anciens du Tennis Club Salvétain pour leur engagement dans leur club.

Si le cœur vous en dit, vous pouvez les rejoindre. Ils vous accueilleront, à bras ouverts, le mardi matin au tennis club (Stade Jean Giraldu - Avenue de Gascogne).





Fibre optique

« Fibre 31 » et son délégataire « Haute-Garonne Numérique » annoncent que la fibre optique est ouverte à la commercialisation sur la totalité de notre commune.

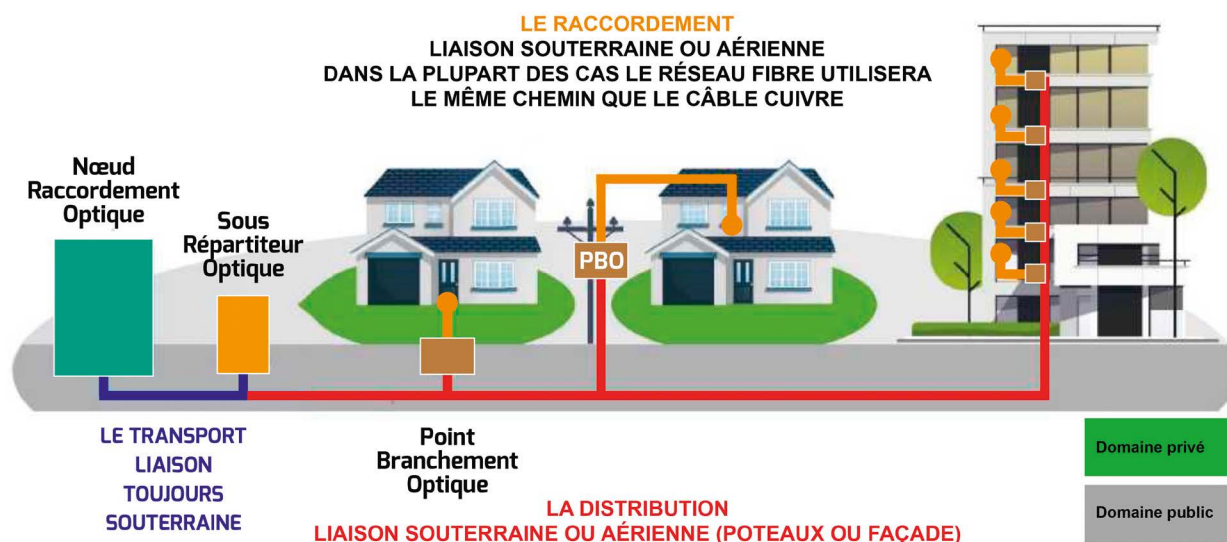
Mais, attention, l'ouverture d'une zone ne signifie pas que 100 % des prises sont immédiatement éligibles à un abonnement.

En effet, les travaux de déploiement se poursuivent parallèlement à la commercialisation, et une zone s'ouvre dès que plus de 50 % des prises sont raccordables.

Le délai de complétude, pour que 100 % de la zone soit éligible, est contractuellement de 1 an, à partir de l'ouverture à la commercialisation.

Au-delà, l'opérateur en charge du déploiement de la fibre est passible de pénalités. Ainsi, les prises non encore raccordées le seront rapidement.

Dans 90 % des cas le réseau fibre utilisera les infrastructures existantes



Pour plus d'informations

*E-mail

Vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse fibreoptique@lasalvetat31.com

* Sites internet

www.hautegaronnenumérique.fr

Module de contact

Carte interactive de suivi du déploiement

Téléchargement de documentation



* Sites internet

www.fibre31.fr

Module de contact thématique

Carte interactive d'éligibilité

Vidéos pédagogiques

* Le guide de l'abonné

nouvelle version octobre 2021

* Réunions publiques

Permanences

Communiqué de presse



* Nouveaux supports de communication distribués en boîtes aux lettres dans les zones ouvertes à la commercialisation



Ligne bus 121

Sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

Depuis plusieurs années, tout le monde en parlait. On nous la promettait, mais rien ne se portait à l'horizon. Mieux, Tisséo avait réduit le réseau de la ligne 55 sur La Salvetat Saint-Gilles.

Mais c'était mal connaître les élus, représentants de la commune au SITPRT, qui continuaient à revendiquer des transports urbains pour desservir les quartiers où il n'y a plus rien sur les Hauts de Saint-Gilles et l'Apoutycaire.

Les discussions avec Tisséo n'ayant jamais été fermées et les éléments que nous avons pu amener, par rapport aux chiffres de fréquentation de la navette municipale, ont permis à Tisséo de revoir, sous d'autres aspects, les besoins que nous demandions.

Après tant de mois, voire d'années, nous avons eu la satisfaction de voir la création d'une nouvelle ligne (121) qui part du collège Galilée à La Salvetat et dont le terminus se trouve à l'arrêt « Les Chênes » à Tournefeuille (à côté de la Mairie).

Cette ligne a commencé à fonctionner au 1^{er} septembre 2021. L'inauguration officielle a eu lieu le 7 octobre dernier en présence de M. LATTES, Président de Tisséo, M. FOUCHIER, Maire de Tournefeuille, M. ARDERIU, Maire de La Salvetat Saint-Gilles et M. GUYOT, Président du SITPRT.



Influenza aviaire

Avis aux détenteurs d'une basse-cour !

Compte-tenu du contexte sanitaire actuel en Europe d'une part, et de l'approche de la période migratoire à risque, d'autre part, la France est en situation de forte vigilance.

À ce titre, la France est passée au niveau de risque « élevé » sur le territoire hexagonal.

Cette décision implique, pour tous les particuliers détenteurs d'une basse-cour (poules, canards, oiseau d'ornement...), quel que soit le nombre :

- 1 - de déclarer son poulailler en mairie (formulaire Cerfa) ou par télé service,
- 2 - de claustrer ou mettre sous filets tous les animaux.

L'influenza aviaire est une maladie qui touche tous les oiseaux.

Dans sa forme actuelle, elle n'est pas transmissible à l'homme par la consommation de viandes de volailles, œufs, foie gras et plus généralement de tout produit alimentaire. Toutefois, elle a des conséquences économiques importantes.





Les platanes

Au bord du ruisseau...

Que c'est triste, un arbre que le bûcheron abat ! Il en aura été ainsi, pour quelques platanes au bord de l'Aussonnelle, enfin, pas abattus mais élagués.

Pareils travaux ne pouvaient pas être passés sous silence, et à l'abri des regards : intervention d'une société d'élagage et des services municipaux ! Le pourquoi de la chose ? Ci-dessous, des réponses, aux interrogations des Salvétains !

En novembre 2020, des Salvétains ont connu quelques difficultés à circuler autour du pont sur l'Aussonnelle. Pourquoi ? Tout simplement : un platane, n'ayant pas résisté à un bon coup de vent, chutera sur la chaussée ! Ce sera au sol qu'il sera débité, pour dégager la dite chaussée...



Alors ?

Alors, pour ne pas laisser les autres platanes à la merci du premier coup de vent venu un peu trop sensible et finir comme leur congénère, l'élagage de plusieurs platanes a été retenu comme la solution la plus appropriée.

Pour en revenir aux éventuelles chutes de ces platanes : **en cause des vents violents ?** Oui !

Mais pas seulement !... les platanes avaient été plantés sur les rives de la rivière.

L'Aussonnelle aura, au cours des ans, rongé ses rives en mettant à mal la terre retenant les racines de ces grands platanes ! D'où le fait d'avoir élagué ces arbres.

Un dernier point, pour répondre au questionnement de nos concitoyens soucieux des deniers de la commune ! **Qu'en est-il advenu de tout ce bois des platanes ?**

Le plus gros du bois coupé a été emporté par la société qui est intervenue - enlèvement prévu dans le contrat -, et le reste est parti vers le centre technique de la municipalité.





TRAVAUX

Patrimoine

Suite aux sondages de sol autour du Château Raymond IV dans le cadre d'une mission géotechnique, un bureau d'ingénierie étudie et caractérise, avec l'appui de l'architecte des Monuments Historiques, la réhabilitation et la reconstruction des murs de soutènement et le renforcement du pont maçonné.

Cette mission est parallèle à l'élaboration en cours d'un prochain marché de travaux qui permettra aussi de réhabiliter les deux annexes du Château situées à l'Est.

Travaux d'amélioration énergétique

La Commune a mandaté des études, auprès d'un architecte, portant sur la réduction des consommations énergétiques de la salle des Fêtes de l'Espace Boris Vian. L'objectif défini est le Facteur 4 qui correspond à un engagement écologique et consiste à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre. Ce programme de travaux comprendra, en plus, un renforcement de l'isolation du bâtiment, le remplacement des appareillages énergivores et la création d'une Centrale photovoltaïque de 27 Kwc.

Voirie

Création de nouvelles zones de stationnement

Fin du chantier réalisé avec le concours de la Communauté de Communes de la Save au Touch : la Zone Artisanale de Taure qui a fait l'objet de travaux visant à la création de nouvelles zones de stationnement le long de l'Avenue Léonard de Vinci.



Préparation du Chantier d'urbanisation de l'Impasse des Lilas

L'aménagement de la voirie, en partenariat avec la CCST, a débuté avec la société Guintoli. La structure de voirie sous la chaussée existante a été reprise et la création d'un réseau pluvial est en cours de réalisation. Plusieurs puits d'infiltration ont été créés sous la voie et équipés de paniers dégrilleurs pour retenir et infiltrer les eaux de pluie.



Réfection de revêtement de chaussées

La Commune a engagé des réfections ponctuelles de revêtement de chaussées dégradées :

- **Rue de la Neste** : plusieurs portions ont fait l'objet d'une réfection



- **Rue du Tourmalet** : réfection de chaussée avant création d'une voie cyclable (signalisation)



Rénovation du giratoire des Paradets situé à l'intersection des Avenues D. Daurat et J. Mermoz

La Commune a engagé, pendant les vacances de la Toussaint, des travaux d'aménagement autour du rond-point afin de rénover l'anneau intérieur et de modifier son emprise pour permettre de mieux sécuriser les axes traversants.

Il s'agit d'une première phase de travaux.

Prochainement, le Centre Technique Municipal réalisera d'autres aménagements paysagers permettant la requalification des espaces verts et leur valorisation.



Premier anniversaire du Secours Populaire Français

Antenne de La Salvetat Saint-Gilles

Samedi 16 Octobre 2021, l'antenne de La Salvetat Saint-Gilles a inauguré et fêté le premier anniversaire du local Place Jean Ferrat en présence de Monsieur le Maire, des élus, des bénévoles de l'antenne et du département.

Puis, direction salle Boris Vian où un défilé de mode a été présenté par nos bénévoles qui portaient les vêtements que l'on peut trouver dans notre vestiaire **ouvert À TOUT LE MONDE les mardis et jeudis de 14 h à 17 h.**

La soirée s'est poursuivie par un concert avec les groupes U&ited Voices, Distil Head, Cool Cats qui ont enchanté le public.

Le bénéfice de cette soirée a permis de proposer, aux familles accueillies, des paniers festifs pour les fêtes de fin d'année ainsi qu'un petit marché de Noël.



Contact :

Mme De Aguirre Martine -
09.50.20.07.79
Salvetat.saint.gilles@spf31.org
<https://www.secourspopulaire.fr/>

Le club de l'amitié de la Salvetat Saint-Gilles

Petit poème sur l'AMITIÉ

« Un jour, l'Amour demande à l'Amitié : À quoi sers-tu ?
 Et l'Amitié lui répond : À sécher les larmes que tu fais couler... »

Que nous apportera 2022 ? L'espoir de pouvoir reprendre des activités qui nous amèneront le partage, les rencontres, les joies, les jeux ?... Pas encore d'énième horrible vague !!! Nous avons choisi le port du masque quand c'est nécessaire, le « Pass sanitaire européen », des lots sans contamination possible, pour nous préserver du risque car le Club de l'Amitié **ESSAIE D'ÊTRE une ASSOCIATION DYNAMIQUE.**

**ALORS maintenant on DANSE,
 RENCONTRE, JOUE, RIT,
 PIQUE-NIQUE, VISITE, ...
 avec les gestes barrière !**

2021 : Malgré toutes ces contraintes : Saint Cirq Lapopie, le Cap d'Agde, les jardins Saint Adrien, La Halle de la Machine, le Château de la Reynerie, Malgrat (Espagne), nous ont accueillis et, pour offrir à tous un gai moment de partage, un repas Cabaret a clôturé l'année 2021 chez nous, à Boris Vian.

Pour sa 43^{ème} année à La Salvetat, l'Association vous accueille pour des temps joyeux et dynamiques, essayant de s'adapter aux capacités physiques de chacun, et d'apporter son petit remède à la solitude sociale... Pour une cotisation annuelle de 16.00 €, un programme diversifié, animé et amical.

2022 :

- Toujours des concours de belotes, des thés dansants (Belle K'DANSE, Mme CORRY, et Messieurs VERGNES, LAURENS, FELICIANO, LAMAGAT ...) ouverts à tous, presque 1 fois par mois, (sauf les mois d'élections).
- Des jeux de cartes ou de loto le mardi.
- Et plein d'autres activités : sorties en bus tourisme mais aussi quelques petits pique-niques salvetains. Il faut penser à ceux et celles qui ne peuvent plus s'éloigner.

Et aussi : l'art de la table à Belleperche, une fabrique de chocolats réputée, les grottes de Betharam à pied, en train, et bateau, TOULOUSE autrement, Waligator, la mer, du temps libre, des déjeuners dans de bons restaurants...

Quelques partenariats nous ont permis de vous apporter un peu plus que l'habituel : Centre Social F. Chopin, Ecran 7.

Du fait des ressources restreintes, nous avons dû imposer aux adhérents une participation exceptionnellement plus élevée aux coûts des activités. Nous espérons qu'en 2022 l'énergie déployée par nos bénévoles nous permettra d'offrir des plaisirs à un coût habituel pour les participants.

Un grand merci à toute l'Equipe de nos aidants qui donnent de leur temps et de leur énergie pour que le Club de l'Amitié vous offre un maximum possible de rencontres amicales (installation des salles pour les bals, les concours, gestion des journées récréatives, préparations culinaires pour les pique-niques, achats, aller chercher produits et idées...). Tout cela dans la bonne humeur.

Si vous avez un peu de temps à nous consacrer, c'est avec plaisir que nous accueillerons votre aide.

À très bientôt avec nous, si vous souhaitez partager quelques heures avec d'autres retraités qui ont les mêmes préoccupations et quelquefois les mêmes « aie, aie, aie ! » que vous et pas seulement !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE JEUDI 20 JANVIER 2022



Contact :

Elisabeth.couloumiers@wanadoo.fr,
Soit par téléphone au : 06 84 76 73 88
(contrôleur de gestion)
ou au 06 81 57 59 42 (Présidence).

Amicalement vôtre.



Centre d'Animation Jeunesse

Nos actions

Démarche d'accompagnement de projets

Depuis septembre 2021, l'équipe du CAJ a fait le choix de repenser la place des jeunes au sein de la structure, et de leur donner la possibilité de choisir cette place. L'idée est de leur permettre d'être non seulement acteurs de leur temps et de leurs loisirs, mais également auteurs.

Ainsi, plusieurs méthodes sont mises en place pour récolter les idées, les envies ou les besoins des jeunes (boîte à idée, mur d'expression, cœur du CAJ...). Puis, des réunions sont organisées les samedis, sur les temps d'accueil, pour que les jeunes se retrouvent et s'impliquent dans les projets en cours (séjours, chantiers, etc.), toujours accompagnés par l'équipe d'animation.

Par exemple, les jeunes partiront en février sur un séjour totalement organisé par leurs soins. Ils travaillent dessus depuis la rentrée scolaire de septembre 2021, afin de choisir le lieu, de chercher un hébergement et des activités sur place. En parallèle, ils mettent en place des actions afin de financer une partie du coût du séjour. De ce fait, ils ont participé entre autres au marché de Noël organisé par la commune.

Des actions de sensibilisation à l'écologie

Pendant les vacances d'automne, les jeunes du CAJ ont eu l'occasion de participer à des actions de sensibilisation à l'écologie.

Dans un premier temps, les jeunes ont pu rencontrer un représentant de l'association KNet Partage.

C'est une association qui valorise les déchets recyclables comme les canettes en aluminium et en métal afin de récolter des fonds et aider les enfants en situations vulnérables.

À l'issue de cette rencontre, les jeunes ont décidé d'aider cette association.

En effet, ils ont fabriqué un bac à canettes qui est disposé au CAJ afin que la structure devienne le point relais entre les jeunes salvétains qui souhaitent recycler leurs canettes au profit d'une bonne cause, et le collecteur le plus proche !

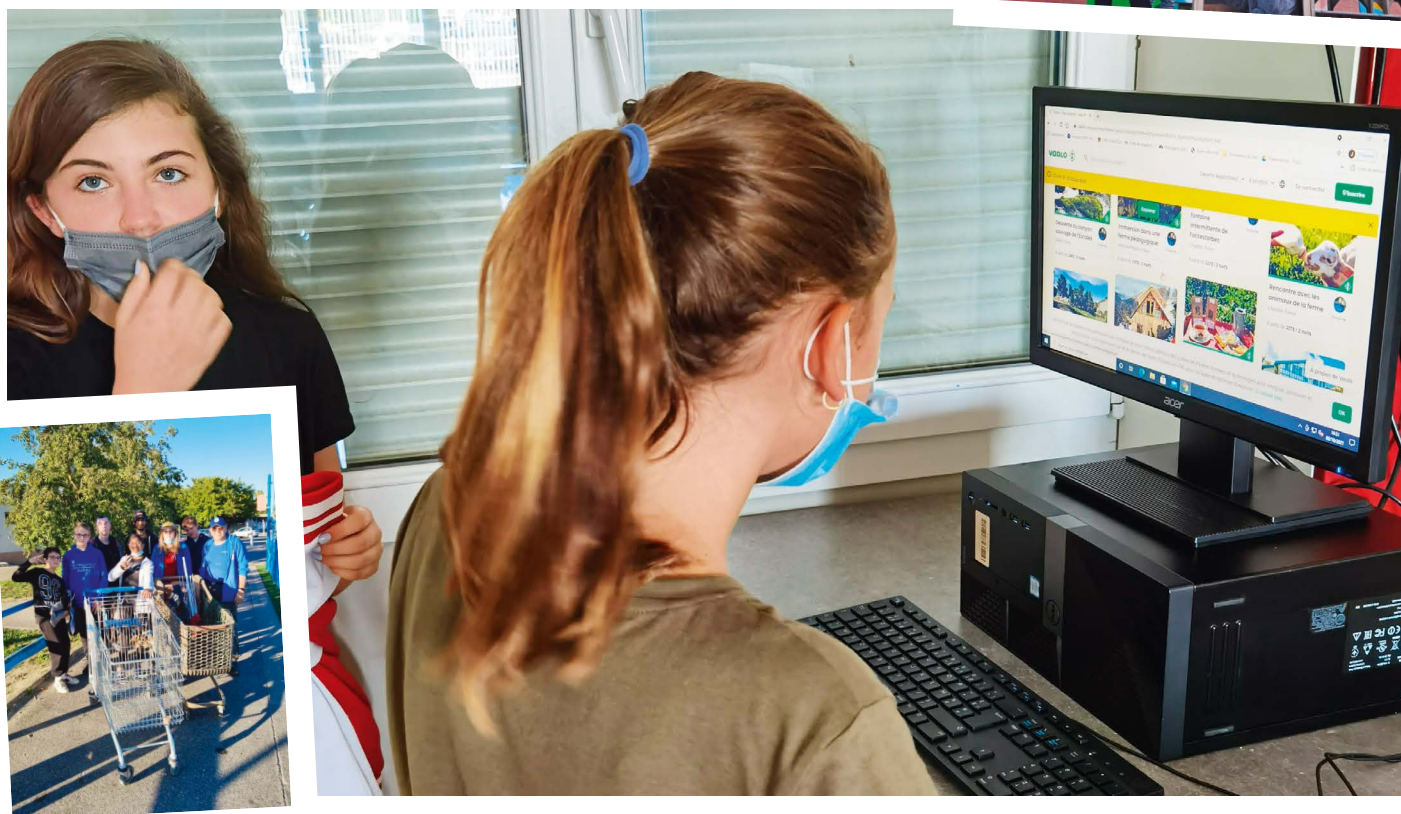
Dans un second temps, les jeunes ont eu l'occasion de nettoyer une partie de la rivière du Touch grâce à une initiation pêche à l'aimant proposée par la « Team River Clean 31 ».

Projet radio & éducation aux médias

Au mois de Novembre, nous avons lancé le « Projet radio & éducation aux médias » qui a lieu tous les samedis de 10h à 12h.

Ce projet a pour objectifs de sensibiliser les jeunes aux médias qui les entourent et de créer un espace de communication libre avec la radio comme outil. Il s'agit d'amorcer une dynamique engageant des dizaines d'adolescents fréquentant notre structure jeunesse, afin de produire une nouvelle parole collective.

L'apprentissage par la pratique collective et la participation à la vie de la commune sont des socles de notre action. Ce projet s'inscrit donc dans le moyen-terme et s'appuie sur la force de notre réseau de structures, avec l'ambition d'inventer un espace commun de diffusion en ligne, un média jeune.





Association des parents d'élèves des écoles Marie Curie & Condorcet



L'Association MC² a pour objectif de créer du lien entre les parents, les élèves, les enseignants et l'ALAE mais également de contribuer au dynamisme de la commune en organisant et en participant à diverses manifestations.

À ce titre, MC² propose, chaque année, de nombreuses activités qui permettent de financer des projets éducatifs et pédagogiques. L'association MC² a d'ores et déjà un programme bien fourni. **À vos agendas !**

Nous comptons sur votre participation, en famille, entre amis ou simplement en parlant autour de vous !

Parmi les nouveautés de l'année et face au succès de la vente de fleurs réalisée l'an dernier, des plants de légumes et des plantes aromatiques seront également proposés au mois de mai 2022.

Engagés dans une démarche éco-solaire, nous mettons en place cette année un système de collecte des cartouches vides jet d'encre de marques HP, Canon, Lexmark, Epson, Brother, Dell, Néopost, Samsung et cartouches recyclées toutes marques.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MARIE CURIE ET CONDORCET

Chaque année MC² propose de nombreuses activités pour financer des projets éducatifs et pédagogiques

BRADERIE AUX JOUETS
28 novembre

Vente de madeleines
Décembre - Mars

Vente de sapins de Noël
Décembre

Marché de Noël
20 et 21 novembre

À la programmation 2021-2022 !

KERMESSE
11 ou 18 juin

Vente de fleurs de légumes aromatiques
mi-mai

vente de crêpes Carnaval
mars

LOTO
4 février

Retrouvez-nous également sur <https://www.facebook.com/MC2salvetat> ou mc2salvetat@gmail.com

Une offre d'achat de fournitures scolaires sera proposée aux parents courant juin, dès la publication des listes par les établissements scolaires.

Enfin, un blog est en cours de développement à l'heure de l'écriture de cet article afin de compléter l'offre d'information existante : Newsletters et page Facebook.

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos nouvelles idées. Toute aide même ponctuelle est bienvenue !

**Contact : mc2salvetat@gmail.com
www.facebook.com/MC2salvetat**

Quelques nouvelles de la bibliothèque George SAND

Cet été, le coin des documents adultes, des romans et des romans policiers a été entièrement réaménagé.

Nouveautés pour 2022 :

- Avec l'aide de l'Association Culturelle « Bajo del mar » et du service culturel de la Mairie, nous avons répondu à l'appel à projet « Rendez-vous en bibliothèque » proposé par le Ministère de la Culture.

Le projet a été accepté et consistera à proposer des interventions lectures faites par des comédiens accompagnés de musiciens. Il y aura également du chant signé.

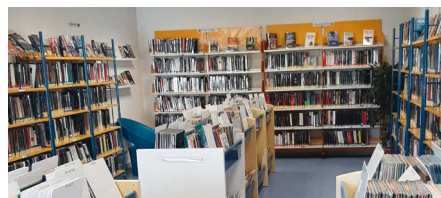
5 sessions seront prévues à partir de début 2022 : 4 dédiées aux écoles et 1 dédiée aux crèches.

- Nous sommes également en contact avec la ludothèque « Jeux... dé... en... bulles » pour mettre en place des rencontres « jeux/lecture » au sein de la bibliothèque ou bien dans l'espace ludothèque durant les vacances scolaires.

La bibliothèque est située au centre de La Salvetat-St-Gilles (face au Centre Social) et accueille tous les amoureux de la lecture !

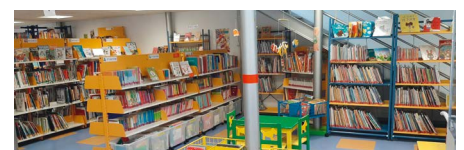
Horaires d'ouverture au public :

- **Mardi : 14 h à 16 h**
- **Mercredi : 14 h à 18 h**
- **Vendredi : 14 h à 17 h**
- **Samedi : 9 h 30 à 13 h**



Le blog de la bibliothèque <http://biblio-salvetat.over-blog.com> vous informe, et vous permet de découvrir en ligne la plupart des nouveautés.

Savez-vous que nous achetons entre 20 et 30 nouveaux livres par mois ?



C'est donc un panel d'ouvrages riche et varié que vous pouvez découvrir sur les rayons !

L'abonnement annuel est possible pour la modique somme de 8 € (tarif individuel) ou 20 € (tarif famille à partir de 3 personnes).

Avec cet abonnement, chaque adhérent inscrit à la bibliothèque de La Salvetat Saint Gilles a accès, gratuitement, au portail **numérique** de la médiathèque départementale de Toulouse.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous joindre au 05 61 86 90 18, par mail à l'adresse bibliothequegsand@orange.fr ou bien venir nous voir, nous vous accueillons avec plaisir !

Equipe Lecture Pour Tous



Recyclons avec l'association P.E.LU.CHE

Points de collecte publics

Depuis 2013 déjà, l'association P.E.LU.CHE a rejoint les équipes de collecte TerraCycle®, entreprise proposant des programmes de recyclage de produits traditionnellement non recyclables.

L'association P.E.LU.CHE (avec le soutien des écoles des Petits Lutins et des Trois Chênes, du centre de loisirs Le Cézéro, et de la mairie de La Salvetat Saint-Gilles) organise la collecte :

- des gourdes de compotes vides,
- du matériel d'écriture usagé,
- des tubes de colle vides,
- et, dernièrement des cartouches jet d'encre

vides et téléphones usagés (nouveau partenariat avec Mme Coccinelle).

Chaque année, ce sont près de 300 kg de déchets qui sont collectés et recyclés grâce aux enfants des écoles des Petits Lutins et des Trois Chênes.

Depuis plusieurs années déjà, les points de collecte P.E.LU.CHE sont devenus des points de collecte publics.

Tout le monde peut accéder aux **poubelles de collecte, situées à l'entrée du centre de loisirs Le Cézéro** durant les horaires d'ouverture.

Cette démarche est valorisée par les partenaires de TerraCycle® et Mme Coccinelle, et participe au financement des activités et sorties scolaires des enfants des Petits Lutins et des Trois Chênes (via l'association P.E.LU.CHE).

Pour plus d'informations et découvrir les programmes TerraCycle® et Mme Coccinelle, rendez-vous sur : www.terracycle.fr et www.cartouche-vide.fr

1 Toutes les gourdes de compote



2 Toutes les gourdes de crème dessert



Attention, pour des raisons de sécurité les colles sur lesquelles figurent le pictogramme ci-dessous ne doivent pas être envoyées à TerraCycle.



2 Tous les surligneurs

3 Tous les correcteurs (souris, pinceaux, stylos)

1 Tous les stylos (plastique et métal)

4 Tous les marqueurs & tous les feutres



MJC Le Caméléon



L'équipe des bénévoles de la MJC a mis en place de nouvelles activités et des stages pour cette nouvelle saison 2021-2022.

Sur les 27 activités proposées (dont 7 pour les enfants), vous trouverez 4 nouvelles activités :

- Ateliers anglais
- Gym
- Manga (enfants de 9 à 12 ans)
- Samba

NB : L'activité Gym, gym douce et gym active, gérée antérieurement par le GAMS, a intégré la MJC en septembre 2021.

N'hésitez pas à venir vous inscrire, des places sont encore disponibles, que ce soit pour ces nouvelles activités ou celles déjà présentes les années précédentes.

STAGES

En complément des activités régulières, nous organisons des stages :

- Initiation à la programmation de jeux vidéo, animé par Christophe
- Dessin Manga, animé par Ségolène
- Samba brésilienne, animé par Caroline
- Zumba, animé par Fatima
- Hip Hop, animé par Astrid

À noter, dans les semaines à venir, les événements exceptionnels :

- Notre week-end randonnée-raquettes, des 29-30 janvier 2022, qui se déroulera à La Tour de Caroll.
- La soirée Country, le vendredi 11 février 2022, à la salle Boris Vian.

Retrouvez nos annonces :

Site web : www.mjclecameleon.com
Page Facebook et sur les panneaux lumineux de la mairie.

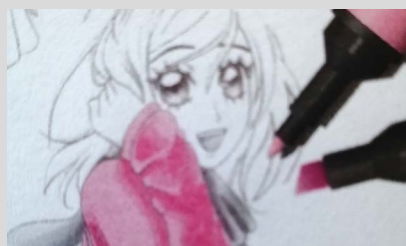
Contact : MJC Le Caméléon

26 avenue des Capitouls

La Salvetat Saint-Gilles

Mail : mjc.lecameleon@hotmail.fr

Tél. 07 82 26 96 79



Cinéma ÉCRAN7

Le cinéma développe des animations et sa communication.



Pour vous informer sur le programme du cinéma, vous pouvez, dorénavant, consulter le site de la mairie. Vous trouverez le programme dans Sortie, Bouger/ Evénements, par le lien <https://www.lasalvetat31.fr/cinema/>.

Une programmation mensuelle est établie en fonction de la disponibilité de la salle Boris Vian où se déroulent les projections. L'association proposera, le plus régulièrement possible, à raison d'une fois par mois, une soirée thématique.

L'objectif est de permettre des rencontres, des discussions, des échanges sur un film avec, bien-sûr, la convivialité de rigueur et l'envie de partager un verre autour d'un buffet. De plus, le coin « T'-ciné » reprendra ses quartiers d'hiver, pour accueillir les spectateurs qui se réchaufferont autour d'un thé ou d'un café.

Lors de la saison passée, de nombreuses actions d'animation avaient déjà eu lieu, malheureusement interrompues durant des mois par la crise sanitaire.

Toutefois, en juillet, lors du festival de Cannes, l'équipe dynamique de bénévoles de l'association a réalisé une première prouesse comme si vous étiez à Cannes, prouesse technique avec la retransmission sur grand écran de la cérémonie d'ouverture de Cannes, accompagnée d'un buffet.

« Annette », le film d'ouverture de ce festival avait été projeté en avant-première ! Opérations qui pourront se perpétuer.

Mais la vraie reprise s'est effectuée, en septembre, avec le partenariat du FIFFH, Festival International du Film de Fiction Historique, par la retransmission, une fois encore sur grand écran, des cérémonies d'ouverture et de clôture, avec des films toujours en avant-premières et des séances scolaires.

En octobre, le partenariat avec l'association PPC, Plaisance Pour le

Climat, a permis d'organiser une soirée sur le réchauffement climatique, sur l'écologie où un expert climatologue, Serge Planton, a tenu une conférence d'une heure, suivie de questions, puis d'un buffet-musical et de la projection du film documentaire « Une fois que tu sais ».

Les jeunes mamans ou les mamies qui font du baby-sitting ne sont pas oubliées. Elles peuvent faire profiter leurs bambins des ciné-gouters tous les mercredis après-midi avec des films d'animation dédiés à un public de jeunes enfants dès 3 ans.

En novembre, un partenariat avec l'école de musique salvetaine a permis l'organisation d'une soirée musicale avec un jeu Blind test, deviner des titres de musique. Notre collaboration avec l'école de musique se prolongera lors des Thé-Ciné.

L'association Ecran7 se met à la disposition des associations, des écoles ou autres structures demandeuses de projection pour monter des partenariats.

Pour toutes demandes écrire à ecran7@ecran7.com.

Attention, les séances peuvent subir des modifications, indépendamment de notre volonté. Pour être tenu informé en temps réel, rejoignez notre mailing-liste pour recevoir le programme par mail en écrivant toujours à ecran7@ecran7.com.

Retrouvez toutes les informations sur notre site www.ecran7.com et suivez notre actualité aussi sur Facebook <https://www.facebook.com/Cinéma-Ecran7-la-Salvetat-Saint-Gilles>



Le Cyclo Salvétain

Le Cyclo-Salvétain fête cette année ses 40 ans

Si vous ne voulez pas rouler seul, venez nous rejoindre : www.cyclosalvetain.com

La saison purement sportive s'est bien terminée. Les adhérents étaient nombreux à se retrouver tous les mardi, jeudi et samedi pour sillonner les routes, encouragés par une arrière-saison plutôt favorable. Beaucoup sont allés faire la « Castraise » le 17 octobre 2021.

Deux séjours sur trois ont pu se dérouler normalement :

- Le séjour **Aveyron** qui, après plusieurs reports, s'est finalement déroulé du 16 au 19 septembre. Les 19 participants ont beaucoup apprécié les circuits, mais aussi la gastronomie et la convivialité. Tous sont revenus enchantés.

- Puis en octobre, du 2 au 9, une vingtaine de participants s'est retrouvée à 7 heures du matin à Boris Vian pour amarrer les 13 vélos dans la remorque du club et partir en minibus et 4 voitures particulières pour **APT** dans le Lubéron.



Des circuits vélos étaient au programme, mais aussi des visites touristiques dans une région qui ne manque pas d'attraits.

Certains se sont même laissé tenter par la montée du mont Ventoux tout proche. Tous ont bien profité d'une semaine de vacances à la fois sportive et touristique.

Le club remercie la Mairie et les services techniques qui ont mis un minibus à disposition pour ces deux organisations, sans quoi ces séjours n'auraient pas pu être organisés.

2022 va nous permettre de reprendre nos activités comme avant la crise sanitaire.

L'équipe dirigeante met toute son énergie pour finaliser un calendrier bien rempli avec 3 séjours, des sorties décentralisées, une soirée crêpes avec présentation de la saison, la « balade salvétaine », soirée plancha, etc. N'hésitez pas à consulter notre site internet www.cyclosalvetain.com.

Pour tout renseignement : www.cyclosalvetain.com

Gym Arts Martiaux Salvétain

Une rentrée 2021/2022 tranquille

Septembre 2021, a été le mois qui annonçait, pour toutes les associations, le signal de la réouverture des salles d'entraînements.

Le GAMS n'a pas échappé à la règle, mais cette année 2021, COVID oblige, nous avons dû nous adapter. Les inscriptions se sont déroulées en trois phases :

- par courriel, à partir de juillet,
- fin août au dojo,
- et lors de la journée associative début septembre.

Bien sûr, il est toujours possible de s'inscrire tout au long de la saison sportive.

Nous étions tous heureux de cette reprise, retrouver les tatamis, le dojo, le judogi, revoir des visages, des sourires, et de nouvelles têtes. Une petite déception quand même, si les effectifs chez les jeunes sont corrects, il est un peu plus triste chez les adultes. Mais ceci n'enlève en rien le plaisir d'apprendre et de se confronter lors de randoris (combats amicaux) avec ses partenaires d'entraînement.

La **section gymnastique** retrouve le sourire avec le retour des cours pour les enfants le mercredi, de 15h à 17h au dojo, avec l'arrivée d'une nouvelle monitrice qui remplace Magalie.



Toujours en place, la **gym d'éveil pour les tout-petits** (9 mois à 3 ans) accompagnés de maman ou papa. Les cours ont lieu dans la salle de danse le jeudi matin à partir de 9h15.

Ce premier trimestre 2022, nous croisons les doigts, devrait se dupliquer sur le suivant.

Les rencontres amicales entre clubs ne sont pas au programme. Seules les compétitions de sélection nationale sont maintenues.

Notre échange avec le club de judo de Fonsorbes, pour un cours en commun, est envisagé, mais nous attendons les dernières directives afin que tout ce passe pour le mieux.



**Contact : 0561915617 (répondeur)
salvetatbudokanjudo@wanadoo.fr**

Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles

Belle saison malgré tout

La crise sanitaire étant encore présente, à la fois dans notre vie personnelle mais aussi dans notre vie associative, le Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles ne s'en sort pas si mal que ça finalement.

Notre club fut représenté à ce jour dans 45 manifestations, qu'elles soient départementales, régionales mais aussi nationales, avec une quinzaine de nos sociétaires présents à « La Marseillaise », entre autres.

Avec seulement 5 Qualificatifs Secteur cette année, le Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles a été représenté par 55 joueuses et joueurs.

4 équipes se sont qualifiées dans divers championnats départementaux :

- En Triplette Féminin : **Martine, Virginie et Nadia** qui s'inclinent en Barrage.
- En Triplette Masculin : **Vincent, Cédric et Kevin** qui s'inclinent en Sortie de Poule et **Stéphane, Mickael et Christian** qui sont Vice-champions Haute-Garonne.
- En Doublette Mixte : **Aurélien et Nicolas** qui s'inclinent en Sortie de Poule.

Pour 2022, quelques équipes sont d'ores et déjà qualifiées :

- En Doublette Féminin : **Aurélien et Laetitia** ainsi que **Nadia et Martine**.

- En Doublette Masculin : **Vincent et Cédric**.
- En Tête à Tête Sénior : **Stéphane, Jean-Louis et Vincent**.

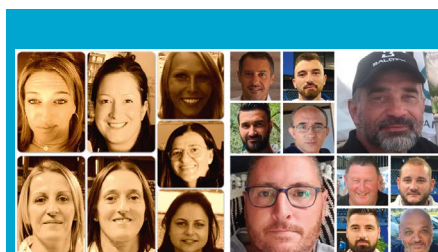
En 2021, les championnats de clubs ont repris leurs droits avec :

- Le CZC : avec 33 joueurs qui ont participé sur les 4 tours, avec, à la clé, le maintien en 1ère Division pour 2022
- Le CDC Féminin : avec 7 joueuses qui ont participé sur 4 journées, avec la montée en 2022 en 1ère Division Départementale.
- Le CDC Sénior : avec 10 joueurs qui ont participé sur 4 journées, avec la montée en 2022 en 1ère Division Départementale également.

Le Pétanque Club La Salvetat Saint-Gilles remercie la Municipalité pour avoir mis à notre disposition les moyens nécessaires à la bonne marche de notre association lorsque nous en avons eu besoin.

Et surtout un GRAND MERCI à tous nos licenciés pour leur implication sportive et humaine.

**POUR LA SALVETAT :
ALLEZ, ALLEZ !!!!!!!!!!!!!!!**



Lotos de notre club

Après les derniers mois difficiles, nous avons le plaisir vous informer que les Lotos du Racing Club Salvetat Plaisance auront lieu le 5 février 2022 et le 5 mars 2022 à partir de 21 h à la salle Boris Vian.

Seront mis en jeu, cette année, de nombreux lots à gagner.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces deux éditions.





Taekwondo

Les Thiramany, des graines de Champions à l'ASTKD de La Salvetat Saint-Gilles !

Licenciés au club de l'Association Sportive de Taekwondo de La Salvetat Saint-Gilles depuis l'âge de 5 ans, Mathys et Soyann Thiramany ont, depuis, bien évolué et fait grandir leur Taekwondo.

Ils ont été entraînés, depuis leur début, par maître Jean-Louis Foucat qui leur a permis d'être à la fois de bons combattants mais aussi de bons techniciens.

Mathys

Mathys est déjà ceinture noire 2^{ème} Dan.

Champion de France Combat en 2016, champion de France Technique 2019, troisième à l'Open international de Croatie, il intègre donc l'équipe de France Poomsae, et devient vice-champion technique en individuel, champion de France en Paire et en Equipe en 2020, puis champion de région Ile de France en équipe en 2021.

Il finit premier au 1^{er} Challenge fédéral Poomsae Online ainsi que son frère Soyann en Cadet.

Avec de très bons résultats, fin novembre 2021, Mathys remporte le French Open en Paire et en Individuel. Il devient vice-champion d'Europe en équipe et finit 5^{ème} en Paire.

Soyann

Soyann a obtenu sa ceinture noire 1^{er} Dan fin novembre 2021.

Ils ont été sélectionnés pour le French Ecopen à Paris le 12 Novembre 2021. La dernière échéance importante pour Mathys a été la participation avec l'équipe de France au championnat d'Europe en paire et équipe du 19 au 21 Novembre 2021 au Portugal.

Mathys et Soyann peuvent compter sur tout le soutien des entraîneurs et membres de l'Association Sportive de Taekwondo pour représenter au mieux le Club et la Ville de La Salvetat Saint-Gilles sur la scène internationale et nationale.

Contact :

M. FOUCAT 06 14 54 91 78

Président du club Mr DACOSTA 05 61 07 39 34/07 87 23 58 85

Facebook : Astkd31

Email : astaekwondo@neuf.fr



L'association La Voie du Yoga vous invite à... ... méditer sur le souffle

Allongé sur le sol, ou bien en posture assise, très confortablement installé, détendez tout votre corps. N'oubliez pas le visage ! Une fois complètement relaxé, soyez sensible à votre respiration.

Sentez l'air qui passe par vos narines et laissez faire votre respiration qui doit être légère, naturelle. Sentez l'air plus frais à l'inspir. Toute votre attention se focalise sur ce ressenti.

À chaque fois qu'une pensée arrive et perturbe votre attention, laissez la passer sans vous y attacher et revenez sur la méditation.

À faire et à refaire quotidiennement tellement c'est bon !

La Voie du Yoga vous propose des cours de Yoga et d'Atelier Postural pour améliorer votre condition physique et calmer le stress.

Des places sont encore disponibles.

Pour tout renseignement contacter Henri au 06 77 97 56 00 ou par mail : margayoga31@gmail.com

Voyageurs Salvétains

La saison sportive 2021 a tenu ses promesses.

Sur 12 concours, nos meilleurs voiliers ont parcouru progressivement plus de 5000 Kms au départ d'Agen et Angoulême, début juin, pour terminer au départ de Bruxelles et Ostende fin juillet.

Sur ces 2 derniers concours, distants de plus de 800 Kms, les premiers pigeons ont volé 10 heures à une vitesse de 80 kms/heure pour rejoindre leur colombier respectif dans la journée.

Pour clôturer la saison sportive, la remise des récompenses de ces 2 concours a donné lieu à une grande rencontre internationale à Saint Gilles (Gard) le 3 octobre avec visite de la région de Sainte-Marie-la-mer, ses rizières, manades et courses de vachettes qui font la réputation de ce département.

La Salvétat Saint-Gilles est, à présent, homologuée pour les concours nationaux et 10 concours ont pris leur départ le dimanche matin depuis le parking du collège Galilée pour rejoindre la région Parisienne, la Bretagne, la Vendée, les Landes, la région Provence Alpes côte d'Azur, le Var, le Vaucluse et le Roussillon.

Le lieu de lâcher a fait l'unanimité des clubs participants et certains sont revenus 2 fois.

En 2022 une homologation sera demandée auprès de la Fédération Internationale de Colombophilie pour les lâchers internationaux (Belgique, Hollande, Allemagne, Luxembourg et Espagne).



Profitant de la période de confinement du Covid, Les Messagers Salvétains ont également développé une activité connexe de présentation de l'histoire du pigeon au travers des siècles (de l'antiquité jusqu'à nos jours) mettant en avant son intelligence, ses capacités sensorielles, ses utilisations, et l'architecture de son habitat (pigeonniers et colombiers).

Une exposition, regroupant des photos de pigeons voyageurs en temps de guerre, et des témoignages sur leurs exploits civils et militaires, ont animé les journées du patrimoine de la commune de Léguevin.

L'exposition était accompagnée d'une course relais enfants / pigeons sur le site de Castelnouvel et d'un lâcher de colombes blanches sur l'espace Tempo. Cette manifestation a fait l'objet d'un article de la Dépêche du Midi le 5 octobre.

Compte tenu de l'intérêt porté par le public, d'autres animations sont prévues :

- auprès des clubs et associations de loisir et de culture : pour des expositions photos, conférences et projection de films,
- ainsi qu'auprès des écoles : pour des compétitions relais enfants/PV et messages envoyés par PV au Père Noël.

Contact :

Voyageurs Salvétains : Tel 06 13 18 68 22,
Mail : pigeon-voyageur@laposte.net
Internet : <http://pigeonvoyageur.fr/>





Loisirs Rencontres Réflexions

Enfin la reprise !



L'association a pu reprendre ses activités dès septembre 2021. Les adhérentes et adhérents étaient au rendez-vous.

Pass sanitaire en poche, l'Assemblée Générale a enclenché l'énergie de toutes et tous qui ont, ainsi, repris le chemin des balades hebdomadaires, des ateliers créatifs et jeux, des ateliers mémoire et débats, des rencontres amicales, des visites culturelles ainsi que les voyages trimestriels.

OCTOBRE ROSE a lancé la dynamique du groupe de bénévoles qui s'investit depuis déjà plusieurs années dans cette cause nationale : ronds-points décorés et une marche « TOUS UNIS » aux couleurs de ballons, tee-shirts roses ainsi qu'un petit papillon confectionné et distribué par Claudine, une fidèle adhérente.



Ce parcours a rassemblé 50 personnes, touchées elles-mêmes ou par le biais des proches.

La mairie, toujours solidaire, a offert un apéritif aux participants qui sont repartis avec une rose.

Nous regrettons, cependant, que certaines personnes ne saisissent pas le sens de cet engagement désintéressé, en s'appropriant les embellissements placés dans les ronds-points.

Le premier voyage a conduit LRR à Foix, pour la visite de son château récemment rénové. Une journée des plus agréables (et sportive !) sous un soleil d'octobre radieux.



Pour Noël, l'association a pris la voie de la nostalgie avec une visite insolite des BALAIS de paille. Cet artisan est l'héritier d'un savoir-faire artisanal qui a fait de Grisolles, pendant plus d'un siècle, la capitale française et même européenne du balai de paille. Depuis février 2021, ses balais sont faits dans la plus pure tradition d'antan avec la paille de Sorgho plantée à deux pas de son atelier.

Après les vacances pour les festivités de fin d'année, LRR est reparti plein d'optimisme et d'entrain pour l'année 2022.

Contact :

LRR - Espace Aimé Césaire
Rue des Coquelicots
lebureau@lrr@gmail.com

Traits & Couleurs

Saison 2021-2022

Haut les couleurs !

Dans une ambiance studieuse, néanmoins fortement teintée de liberté et de plaisir, les cours ont repris dans l'atelier de la salle Boris Vian.

Les heureux adhérents peuvent dorénavant donner libre cours à leur besoin de détente et de créativité lors de séances encadrées avec professionnalisme et bienveillance par Valérie Vernhet, professeure diplômée.

Cette année, 4 créneaux sont proposés :

- **pour les enfants et adolescents,**
- le mercredi après midi de 13 h 30 à 15 h 00, et de 15 h 30 à 17 h 00,
- **pour les adultes,** le lundi de 13 h 30 à 16 h 00, et le mardi de 20 h 00 à 20 h 30.

Quelques places sont encore disponibles. Contactez nous si vous avez des envies de dessin ou de peinture.

Vous pourrez admirer nos réalisations de visu avec toutes celles de nos adhérents lors de notre prochaine exposition qui, nous l'espérons, se tiendra du 18 au 20 Mars 2022.

Contact :

traitsetcouleurs.asso@gmail.com
Martine Pradel - 06 84 95 16 85



Le Souvenir Français

Hommage aux soldats morts pour la France.

Le 28 octobre 2021, le Souvenir Français, comité de La Salvetat Saint-Gilles, a rendu hommage aux soldats morts pour la France de toutes les guerres.

Les tombes des soldats, pour lesquelles il n'y a plus de famille, ont été fleuries.

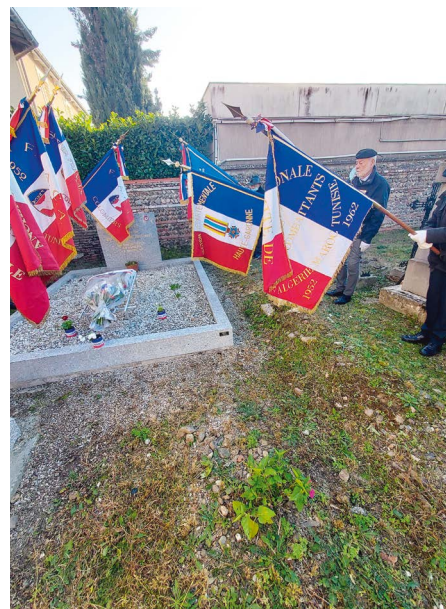
Les associations patriotiques et d'anciens combattants étaient présentes. Cette cérémonie était présidée par le délégué général départemental adjoint Michel LE-HARRIVELLE et le président du comité de Colomiers Francis LA HAYE.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et tout le personnel de la ville qui ont permis que cette cérémonie se déroule dans de bonnes conditions.

Jean DELASALLE

Président du comité de la Salvetat

Contact : Le Souvenir Français La Salvetat
06 17 69 24 70



Paroisse de la Salvetat-Saint-Gilles



Notre paroisse de la Salvetat-Saint-Gilles fait partie de l'Ensemble Paroissial de Tournefeuille. Si elle est la plus petite de nos 5 paroisses par le nombre des habitants de la commune, elle est pourtant l'une où la communauté paroissiale s'efforce de tisser des liens fraternels, à travers une rencontre mensuelle qui a lieu dans une petite salle à l'intérieur de l'église. Tous les paroissiens sont conviés à ces rencontres mensuelles, appelées aussi « **assemblées paroissiales** » à la fois fraternelles et conviviales. Après un temps de prière, nous partageons le repas apporté par chacun, nous abordons différents points spécifiques à la vie de la paroisse, de l'ensemble paroissial, du doyenné, du diocèse et de l'Église Catholique. Nous partageons nos idées pour rendre notre paroisse plus accueillante, plus dynamique et plus missionnaire. En effet, un des enjeux pour nous est de voir comment toujours mieux accueillir tous les nouveaux qui arrivent sur la paroisse. Nous faisons de notre mieux pour que chacun y trouve sa place. L'Église est une grande famille ouverte à tous.

Nous avons la proposition de catéchisme pour les enfants de l'Eveil à la Foi (3-6 ans) et ceux du primaire (CE-CM), l'aumônerie des collégiens et des lycéens qui se fait en

lien avec les autres paroisses. Pour cela, vous pouvez contacter les référents sur la Salvetat-Saint-Gilles (cf/ flyer) ou le secrétariat de l'ensemble paroissial de Tournefeuille. Pour les demandes de baptêmes et de mariages, il est préférable de contacter directement le secrétariat paroissial à Tournefeuille : Claire Dupont vous accueille avec joie et vous donnera toutes les informations dont vous avez besoin.

Vous pouvez vous investir dans les différents services, groupes et mouvement présents au sein de l'ensemble paroissial : nous avons besoin de vos talents, de votre temps et vos dons pour construire une paroisse plus vivante !

Chaque dimanche la messe est célébrée à 9h30 et le samedi matin elle est célébrée à 9h00. Des confessions sont proposées au courant de l'adoration qui a lieu à la suite de la messe chaque 3ème samedi du mois. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec l'un ou l'autre prêtre de l'ensemble paroissial. Pour plus d'informations, nous vous invitons à aller visiter le site internet de notre ensemble paroissial : <https://ensemble-paroissial-tournefeuille.fr>

Père Joseph Bavarha Bahati,
curé de La Salvetat Saint Gilles.

Expression Libre

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

Paul Alexandre VOISIN

Je suis élu au Conseil Municipal de La Salvétat Saint-Gilles depuis janvier 2021, suite à la démission de Jean-Michel Chagniot, tête de liste de « Votre Salvétat 2020 ».

La posture municipale adoptée par ma colistière de « Votre Salvétat 2020 » est totalement à l'encontre des engagements pris tant envers les salvétains et les salvétaines dans le cadre de la campagne municipale qu'aux engagements pris avant la démission de Jean-Michel Chagniot. Cette posture que je déplore fortement se traduit principalement par des participations bien trop rares aux conseils municipaux, une absence de volonté et de travail afin de mettre en place une opposition constructive capable de proposer un projet cohérent correspondant aux vrais besoins de notre commune, ainsi que par des prises de décision et des rédactions d'écrits de manière continuellement unilatérale.

Dans l'intérêt commun, il aurait été nécessaire que les deux élus de « Votre Salvétat 2020 » travaillent en étroite collaboration et en toute confiance réciproque pour le bien de notre commune et de ses habitants.

Les véritables raisons de l'échec cuisant de « Votre Salvétat 2020 » aux dernières élections municipales n'ont pas été comprises ; je le déplore profondément et refuse de m'engager moi aussi dans ces pratiques politiciennes d'un autre âge, particulièrement orientées, et si peu constructives.

Ce constat, totalement à l'opposé de mon concept de l'action d'un conseiller municipal d'opposition, m'a forcé à me déclarer conseiller municipal indépendant lors du Conseil Municipal du 20 octobre 2021. Il me semble important d'en informer ce jour l'ensemble des salvétains.

Les sujets importants pour l'avenir de la commune ne manquent pas : sécurité, pouvoir d'achat, finances communales, écoles, santé, développement du commerce et de l'artisanat local, action sociale, jeunesse, associations, culture, devenir du château et de son parc, cœur de ville, ... Et que dire du déplacement du marché de la place Boris Vian à la place Jean Jaurès, réalisé sans concertation préalable, qui génère tant de difficultés et tant d'interrogations ?

Pour le reste de mon mandat, je m'engage à mener une opposition constructive, dans l'intérêt de la commune et de tous ses habitants. Pour cela, il est impératif de construire, en commun, un projet qui corresponde aux vrais besoins et aux vraies aspirations de la commune et de chacun d'entre vous. Votre collaboration m'est indispensable en ce sens.

Je reste à votre entière disposition pour répondre à toutes vos interrogations et questionnements concernant mon positionnement ainsi que ma vision de l'avenir de La Salvétat Saint Gilles. De plus, une page d'information Facebook sera prochainement mise en place.

Paul Alexandre VOISIN
Contact : p.voisin.salvetat@gmail.com

« Votre Salvétat 2020 »

Chères salvétaines, chers salvétains,
Lorsque ces lignes paraîtront, nous serons en 2022.

Nous vous souhaitons une très bonne année à tous.

Les espoirs portés par la vaccination contre la COVID se sont avérés limités par les divers variants qui nous touchent tous. Nous espérons que ce début d'année vous trouvent en bonne santé.

2022 est une année d'élections qui nous concernent tous. Nous vous engageons à venir voter très nombreux pour les élections présidentielles et législatives. Ces élections vont donner un gouvernement et une assemblée qui dicteront une politique au pays pour gérer cette pandémie interminable et répondre aux enjeux de demain. Le challenge concerne le réchauffement climatique, la gestion du vieillissement de la population française (enjeu local également) ou encore la crise migratoire et ses nombreuses conséquences.

Pour l'élection présidentielle, nous aimerions que le plus haut magistrat de la commune indique, lors d'un conseil municipal ou dans le journal local, à qui il donne son parrainage. Même s'il ne se prononce pour aucun des candidats, car c'est son droit le plus absolu, cette clarté est nécessaire dans notre société où le politique est de plus en plus décrié.

Il est trop tôt pour dresser un bilan 2021 pour la commune, mais nous mettrons sur le compte de la pandémie le relâchement sur les grands projets promis lors des dernières élections municipales. Nous constatons que les grands équilibres financiers sont fragiles car la commune dépense plus qu'elle ne perçoit en dotations ou en impôts. Seule les recettes exceptionnelles évitent la cessation de paiement. Jusqu'à quand ?

Autre constat en 2021, la police municipale est réduite à une police champêtre indigne d'une commune de 9000 habitants. Lorsque l'on connaît l'importance du relais local pour toutes les enquêtes sur les trafics divers et variés, l'atteinte aux personnes et aux biens, nous sommes perplexes sur la politique menée par la majorité municipale.

Nous espérons que 2022 amène à tous les Salvétaines et Salvétains prospérité, santé et espoir dans un avenir meilleur.

Pour le groupe « Votre Salvétat 2020 »
Monique Falières

Droit de réponse

Le groupe d'opposition « Votre Salvétat 2020 » a mis en cause les élus écologistes de la majorité dans son expression libre parue dans le numéro 29 du journal municipal.

Dans cette tribune, le groupe d'opposition accuse nos élus de favoriser le déploiement de la 5G par leur vote pour la vente d'une parcelle sur laquelle un pylône de téléphonie mobile est installé depuis 2008.

Les élus du groupe « Votre Salvétat 2020 » lancent ainsi une polémique stérile puisqu'ils oublient de préciser :

- qu'ils ont eux-mêmes voté pour la vente de cette parcelle,
- que la 5G est déjà déployée sur la commune, y compris sur le pylône en question,

- que la commune ne peut pas s'opposer à l'installation de nouveaux émetteurs. La vente de cette parcelle ne favorise donc pas le déploiement de la 5G.

Ce pylône, situé sur la zone d'activité de Taure, a été installé en 2008, lors du mandat de M. DAUVEL, de même que le pylône de l'avenue de Grand Bois en 2012. Ce dernier avait suscité, on s'en souvient, une forte opposition des riverains.

Mme FALIERES, aujourd'hui à la tête du groupe d'opposition, avait alors voté pour l'installation de ces antennes. Il est étonnant que son groupe polémique aujourd'hui autour de la 5G alors que ce sont leurs propres votes qui ont permis l'installation de l'infrastructure qui porte ces nouveaux émetteurs.

**BONNE
ANNÉE
2022**

